



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

130
ans d'action
en faveur des
parlementaires

Rapport d'impact 2019



L'UIP

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Lorsqu'elle a été fondée, en 1889, pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, c'était la première organisation politique multilatérale à voir le jour.

Elle compte aujourd'hui 179 Parlements membres et 13 organismes parlementaires régionaux.

Elle œuvre pour la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, se rapprocher de la parité hommes-femmes et à représenter la population dans toute sa diversité. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité de parlementaires issus de toutes les régions du monde et dévoués à cette cause.

Deux fois par an, elle convoque plus de 1 500 délégués et parlementaires à une assemblée mondiale et apporte une dimension parlementaire à la gouvernance mondiale, et notamment aux travaux de l'ONU et à la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Table des matières

Avant-propos	4
OBJECTIF 1 Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	6
OBJECTIF 2 Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	10
OBJECTIF 3 Protéger et promouvoir les droits de l'homme	14
OBJECTIF 4 Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	18
OBJECTIF 5 Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	22
OBJECTIF 6 Promouvoir l'autonomisation des jeunes	26
OBJECTIF 7 Mobiliser les parlements en faveur du Programme mondial de développement	30
OBJECTIF 8 Comblé le déficit démocratique dans les relations internationales	34
Devenir une organisation universelle	38
Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?	39
Réunions spécialisées de l'UIP en 2019	40
Résultats financiers	42

Une année, 130 ans – Faire le point et adopter une vision à long terme



Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP. © Dixon

L'année 2019 a marqué un tournant pour l'UIP avec la célébration de son 130^e anniversaire. L'UIP compte aujourd'hui 179 Parlements membres et 13 Membres associés: que de chemin parcouru depuis 1889 et la première réunion d'un petit groupe de parlementaires représentant neuf pays seulement!

Après 130 années d'existence, l'UIP est plus que jamais convaincue de la force qui émane d'une assemblée de parlementaires réunis pour traiter des problèmes du jour. En 2019, avec deux fructueuses Assemblées – l'une au Qatar, l'autre en Serbie – et de nombreux autres événements, l'UIP a mobilisé des milliers de parlementaires pour agir sur un large éventail de sujets (depuis les changements climatiques et l'éducation jusqu'à la santé, l'économie ou la sécurité) et apporter une dimension parlementaire à la gouvernance mondiale et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette année, l'UIP a aussi facilité un nombre record de réunions bilatérales, tenues en face à face dans le cadre de rencontres parlementaires. Ces réunions sont la preuve que l'UIP reste le lieu privilégié de la diplomatie parlementaire mondiale et du maintien de la paix entre nations que ses fondateurs avaient initialement imaginé.

Les 130 ans de l'UIP

Les célébrations de ce 130^e anniversaire se sont succédé au cours de l'année. En juin, à Paris, lieu de naissance de l'UIP, des parlementaires britanniques et français ont reformé la réunion fondatrice de 1889. Une exposition sur les travaux de l'UIP au fil des décennies a été organisée en parallèle dans les locaux de l'ONU de Genève et de New York. L'exposition a ensuite été accueillie par des Parlements membres, dont le Bangladesh, la Serbie et le Paraguay.

Le 30 juin, qui marque la Journée internationale du parlementarisme et la date anniversaire de la fondation de l'UIP, les Présidents des Assemblées de l'UIP – passés, présents et à venir – se sont joints à la Présidente et au Secrétaire général pour une célébration officielle de l'anniversaire au Siège de l'UIP. Ce fut l'occasion d'un renouvellement des engagements envers les valeurs initiales énoncées par les fondateurs de l'institution.

Un rôle de leadership

Les célébrations du 130^e anniversaire ont constitué un excellent tremplin pour donner davantage de visibilité et mettre en lumière le rôle de leadership assumé par l'UIP dans divers domaines, et dont attestent de récentes nominations.

Alors que l'UIP travaille depuis longtemps au service de la santé des femmes, des enfants et des adolescents, sa Présidente siège désormais au Groupe de pilotage de haut niveau du mouvement Chaque femme, chaque enfant, et son Secrétaire général est entré au Comité exécutif du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

En reconnaissance de l'engagement de l'UIP en faveur de la parité entre les sexes, le Secrétaire général de l'UIP a été élu président du Conseil consultatif mondial des Champions internationaux de l'égalité des sexes, réseau de dirigeants qui s'efforce de supprimer les obstacles liés au genre. Plus tôt dans l'année, il avait été nommé membre du groupe des dirigeants mondiaux qui œuvrent contre la malnutrition au sein du mouvement SUN (*Scaling Up Nutrition*).

Mise en lumière l'impact de l'UIP

Cette année, notre rapport annuel change de nom et devient « rapport d'impact », pour mieux mettre en lumière les résultats de nos travaux et répondre à la tendance actuelle de mise en valeur des accomplissements et des réalisations, de préférence aux actions entreprises pour y parvenir. S'agissant de la promotion de la démocratie, de l'assistance apportée aux parlements pour les rendre plus forts, plus jeunes, plus respectueux de l'égalité des sexes et plus innovants ou encore de la défense des droits de l'homme des parlementaires en danger, le bilan de l'année 2019 ne manque pas d'accomplissements, dont voici quelques exemples :

- L'année dernière, le nombre des adhésions de parlements nationaux aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements a enregistré un bond spectaculaire, avec 39 nouvelles signatures. Les Principes communs, qui constituent l'un des grands outils proposés par l'UIP, aident les parlements à maîtriser leur propre développement pour devenir des institutions efficaces.
- Après les études novatrices réalisées en 2016 et 2018 sur le sexisme et la violence envers les femmes dans les parlements, l'UIP est passée de l'analyse à la proposition de solutions, en publiant de nouvelles lignes directrices sur la manière de faire des parlements des lieux exempts de harcèlement et de toute forme d'abus. À leur demande, une assistance a été apportée à sept parlements pour lutter contre le sexisme dans leurs institutions.
- En 2019, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a défendu les cas de 533 parlementaires se plaignant de violation des droits de l'homme. En quarante ans d'existence du Comité, cette année se classe ainsi à la deuxième place pour le nombre de cas, sachant que ces plaintes ne représentent probablement – et malheureusement – que la partie émergée de l'iceberg. Le Comité a enregistré des victoires en cours d'année, notamment avec la libération de l'ancien parlementaire congolais Eugène Diomi Ndongala. La coopération avec les autorités nationales s'est nettement améliorée et témoigne du bien-fondé de l'approche de l'UIP qui place le dialogue avant tout, mais se montre intransigeante quand il s'agit de défendre l'intégrité de l'institution parlementaire. Cette méthode a aussi été fermement appliquée à la protection des parlementaires vénézuéliens au cours de cette année.
- En octobre, à la 141^e Assemblée de l'UIP, en Serbie, les Parlements membres ont adopté la première résolution parlementaire mondiale sur la couverture sanitaire universelle. Cette résolution phare est l'aboutissement de longs efforts de mobilisation des parlements pour faire en sorte que le droit à des services de santé publique pour tous soit consacré par la loi partout dans le monde d'ici 2030. C'est un nouvel exemple de la constante pertinence des efforts des parlements au sein de l'UIP. En l'occurrence l'UIP remercie de leur soutien ses partenaires de l'Organisation mondiale de la Santé, en particulier son Directeur général.
- L'impact potentiel de l'UIP sur les législations et les agendas nationaux a été confirmé par l'enquête annuelle sur les Parlements membres. En effet, 31 pour cent des répondants ont confirmé la mise en place de nouvelles lois en conséquence directe des assemblées, programmes, initiatives et résolutions de l'UIP. Ils sont aussi 75 pour cent à indiquer que des mesures concrètes ont été prises à la suite de réunions de l'UIP.

Une visibilité croissante

La nouvelle stratégie de communication commence elle aussi à avoir des effets, comme en attestent les indicateurs de visibilité qui affichent des progrès sur tous les fronts. En 2019, le nouveau site de l'UIP a été mis en ligne. Il a enregistré 200 000 visites sur l'année contre 64 000 en 2017.

La présence de l'UIP dans les réseaux sociaux a nettement progressé grâce à une forte participation parlementaire sur Twitter et Facebook, et au récent lancement d'un compte Instagram. L'Organisation a aussi créé un nouveau profil sur LinkedIn, dans le cadre de ses efforts constants pour maintenir le contact avec les parlementaires du monde entier.

Soucieuse de donner plus de place et plus de temps d'expression aux parlementaires, l'UIP a mis en ligne un nombre croissant d'interviews de parlementaires: cette stratégie commence aussi à porter ses fruits avec près de 50 000 vues des vidéos publiées sur l'ensemble de l'année.

Perspectives d'avenir

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, l'UIP continuera à dynamiser et à coordonner l'action parlementaire en travaillant à ses programmes et en organisant des réunions parlementaires. La pandémie représente un défi planétaire sans précédent qui ne connaît aucune frontière et touche tout un chacun, en premier lieu les pauvres, les vulnérables et les marginalisés. L'importance de la solidarité, de la coopération et de la coordination internationales n'a jamais été plus évidente et, dans ce contexte, les parlements ont un rôle essentiel à jouer.

La 142^e Assemblée se tiendra en octobre à Kigali (Rwanda) et l'UIP organisera aussi, en partenariat avec l'ONU et le Parlement autrichien, la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement à Vienne, du 19 au 21 août. Ces réunions seront l'occasion de traiter de ces problèmes, au plus haut niveau de la représentation parlementaire.

Alors que, 130 ans après sa création, l'UIP approche de l'universalité, son objectif reste constant: donner aux 46 000 parlementaires de la planète les moyens de promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable. L'UIP est une histoire de parlements, constituée par les parlements pour les parlements. Et c'est un grand privilège que de l'aider à poursuivre ses nobles objectifs.



Martin Chungong
Secrétaire général



OBJECTIF 1

Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

Des parlements forts et efficaces sont essentiels à la démocratie et au développement. En phase avec ce premier objectif stratégique, l'UIP établit des normes et des lignes directrices et aide les parlements à prendre en main leur développement institutionnel. En 2019, l'Organisation a contribué à renforcer les capacités de neuf pays dans des domaines comme la planification stratégique ou l'évaluation des politiques publiques. 2019 a aussi marqué la première année de fonctionnement du Centre pour l'innovation au parlement et huit pôles ont déjà été créés dans des parlements de par le monde.

Comme l'indiquent les Objectifs de développement durable (ODD), il est essentiel de disposer d'institutions efficaces pour réaliser des progrès dans tous les domaines concernés par les ODD. En particulier les cibles 16.6 (des institutions efficaces, responsables et transparentes) et 16.7 (une prise de décision caractérisée par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation) attestent de l'importance des parlements. L'action de l'UIP en faveur de parlements forts et démocratiques contribue directement à la réalisation de ces cibles des ODD et, par extension, au développement durable sous tous ses aspects. L'UIP est le garant officiel de l'indicateur 16.7.1a qui mesure la répartition dans les parlements des postes à responsabilité par sexe et par âge.

POUR 359

CONTRE 114

NOMBRE DE VOTANTS 545

SUFFRAGES EXPRIMÉS 473

MAJORITÉ ABSOLUE 237



Mettre en pratique l'auto-développement parlementaire

Les 10 Principes communs en matière d'assistance aux parlements, adoptés par l'UIP en octobre 2014 pour aider les parlements à se renforcer et à s'améliorer, ont déjà été entérinés par 161 parlements et organisations partenaires.

L'idée que les parlements doivent être l'élément moteur de leur propre développement est au cœur des Principes communs : « Le Parlement lui-même est le mieux placé pour exprimer ses besoins, pour définir des objectifs de politique générale et pour décider de la démarche stratégique à suivre en ce qui concerne les activités particulières. » (Principe commun n°1)

Le Guide sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements a été publié en 2019 pour aider les dirigeants des parlements à définir leurs objectifs de développement dans le cadre de l'auto-développement parlementaire. Ce guide, pratique et pragmatique, s'appuie sur des exemples recueillis dans le monde entier et met en lumière l'évolution de parlements qui ont résolument pris leur avenir en main. Il est le fruit d'une large consultation, plus de quarante parlements ayant contribué à son élaboration.

À la suite de la formation organisée par l'UIP en 2018, le Parlement zambien a montré l'exemple en adaptant l'outil de l'UIP pour mener des séquences d'auto-évaluation qui ont impliqué 49 parlementaires et 37 membres du personnel. Un cours de mise à niveau a été organisé en amont de cette opération à l'intention du personnel parlementaire chargé de faciliter l'auto-évaluation.

Renforcer les fonctions fondamentales des parlements

À Djibouti, l'UIP a poursuivi son action d'appui aux changements transformationnels entrepris par l'Assemblée nationale. Dans le cadre des projets relatifs aux droits de l'homme financés par l'Union européenne, l'Organisation a aidé l'Assemblée nationale à créer un forum sur le genre et à élargir officiellement les compétences d'une commission existante aux droits de la personne.

Des formations ont aussi été organisées à l'intention des femmes parlementaires, pour les aider à mieux travailler avec leurs électeurs et à mieux les représenter. L'UIP a, par ailleurs, appuyé les délibérations de l'Assemblée nationale à propos d'une nouvelle loi de prévention de la violence faite aux femmes et aux filles (loi qui a été adoptée en février 2020). En outre, l'UIP a soutenu la création d'une cellule de coordination au sein de l'administration parlementaire, chargée d'améliorer la coordination interne et la gestion des ressources humaines.

L'UIP a poursuivi son action de formation des parlementaires et des personnels au Tchad et au Pakistan, afin d'approfondir leur appréhension des fonctions de rédaction des lois et d'évaluation des politiques. Au Pakistan, cette action a débouché sur la restructuration de la cellule de rédaction des lois pour mieux adhérer aux besoins. Au Tchad, l'UIP a aidé le Parlement à mettre à jour ses règles de procédure pour y incorporer la fonction d'évaluation des politiques, conformément à la Constitution de 2018.

À Djibouti et en Tunisie, l'action de l'UIP a contribué à l'élaboration de visions stratégiques qui guideront le futur développement du parlement de ces deux pays. L'UIP a aussi continué à soutenir la priorité stratégique du Parlement du Myanmar relative à l'instauration d'un centre d'excellence pour la formation interne.

« Nous nous référons aux Principes communs de l'UIP en matière d'assistance aux parlements qui servent de cadre à tous nos efforts d'assistance à des parlements. »

Bundestag allemand

Chiffre-clé :

39

En 2019, à l'occasion du 130^e anniversaire de l'UIP, les adhésions aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements ont enregistré un véritable bond avec 39 nouvelles signatures.

« Ce matin même, l'atelier s'est achevé sur la mise en place d'un forum de femmes et d'un forum sur le genre, ainsi que sur une action de sensibilisation des parlementaires aux droits de la personne. Il s'agit d'une grande avancée en matière de promotion et de défense des droits des femmes dans notre Parlement. »

M. Mohamed Ali Houmed
Président de l'Assemblée nationale de Djibouti



Atelier de renforcement des capacités des parlementaires à Djibouti
© Assemblée nationale de Djibouti/Ambassa Mohamed Ambassa

Maîtriser les TIC pour améliorer les processus parlementaires et l'accès à l'information

Les données de l'UIP donnent des indications claires sur les améliorations que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut apporter dans l'exécution des principales fonctions parlementaires. Toutefois, la limitation des compétences internes et de l'accès à l'expertise contribue à creuser l'écart numérique entre pays développés et pays en développement.

Au Myanmar et à Vanuatu, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accès des parlementaires et du personnel aux documents et aux informations parlementaires. Grâce à cet appui, le Parlement du Myanmar a lancé un intranet parlementaire et un système d'accès à distance pour les parlementaires et le personnel. Le soutien apporté à Vanuatu dans le domaine des TIC a permis au Parlement de mettre en place un service de revue de presse, de créer un dépôt numérique dans lequel plus de 2 000 collections numériques ont déjà été téléchargées et de former le personnel à la maintenance. Au Myanmar comme à Vanuatu, des documents numériques sont désormais mis à la disposition des parlementaires en ligne.

Constituer un réseau de pôles d'innovation parlementaires

Les pôles parlementaires regroupent les parlements qui souhaitent mettre en commun leurs efforts d'innovation pour renforcer l'institution. Ils fonctionnent sur une base régionale ou thématique. Dans le cadre du Centre pour l'innovation au

parlement, qui constitue un partenariat technologique entre l'UIP et les parlements, huit parlements ont déjà proposé d'accueillir des pôles d'innovation. Les réunions, en ligne ou en présentiel, permettent l'élaboration de projets conjoints portant sur le renforcement des capacités, les bonnes pratiques et la constitution de réseaux d'expertise.

Pôles thématiques

Pôle données ouvertes – hôte : Chambre des députés brésilienne

Pôle gouvernance des TIC – hôte : Parlement européen

Pôle transparence – hôte : Israël

Pôles régionaux

Pôle latino-américain – hôte : Chambre des députés chilienne

Pôle d'Afrique australe – hôte : Zambie

Pôle d'Afrique occidentale – hôte : Kenya

Pôle des Caraïbes – hôte : Trinité-et-Tobago

Pôle du Pacifique – hôte : Nouvelle-Zélande

Répertoire des innovations parlementaires tout autour du globe

Le [Bulletin de l'innovation](#), publication électronique trimestrielle de l'UIP, a pour but d'informer les parlements, de stimuler la réflexion et d'encourager la coopération. Chaque numéro du Bulletin fait le point sur les travaux des pôles et met en lumière les innovations observées dans les administrations parlementaires.

Étude de cas

Utilisation des données ouvertes pour un meilleur accès aux textes législatifs

Les parlements ont généralement une importante production de textes législatifs et de documents y afférents. Pourtant, dans certains pays, la consultation des lois reste peu facile. Ce constat a conduit à l'idée d'instituer un point d'entrée unique permettant d'effectuer des recherches sur les documents législatifs de différents parlements, de les visualiser, voire de les traduire automatiquement. C'est le but du « cloud interparlementaire de données ouvertes », premier projet mis en œuvre par le pôle des données ouvertes, l'un des trois pôles thématiques du Centre pour l'innovation.

En décembre 2019 a été publiée la première « [preuve de concept](#) » qui permet d'effectuer des recherches sur les traductions en anglais de documents législatifs de cinq parlements : les parlements du Brésil, du Canada, de l'Espagne et de l'Estonie et le Parlement européen. Pour 2020, l'objectif est d'accroître les données du système, d'améliorer le modèle sous-jacent et de concevoir des tableaux de bord facilitant la localisation et la comparaison des législations de différents pays.

risent la prise de décision). L'UIP a organisé une réunion des représentants des organisations parlementaires régionales, des universités et des partenaires du développement parlementaire qui a débouché sur un cadre initial d'élaboration d'une série d'indicateurs fiables et complets pour l'évaluation des capacités et des performances parlementaires d'ici octobre 2021.

Aider les parlements à (r)établir le contact avec les citoyens

Le rapport parlementaire mondial, rapport phare de l'UIP sur l'état des parlements, est publié tous les quatre ans en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Après de nombreuses consultations menées en 2019, il a été décidé d'axer la troisième édition de ce rapport (dont la publication est prévue en 2021) sur la participation citoyenne dans les processus démocratiques directs ou participatifs. Les recherches, qui débuteront en 2020, seront menées auprès des parlements et des autres parties prenantes, notamment la société civile.

L'impact de l'UIP – Mise en commun de données pour et sur les parlements

[Parline](#), la plateforme de données ouvertes de l'UIP, est la source de référence mondiale pour les données sur les parlements nationaux. Elle est utilisée par les parlements comme par les chercheurs, par des étudiants comme par de nombreux grands organes de presse. Elle contient des données sur la structure et le fonctionnement de tous les parlements, ainsi que sur la représentation des femmes et des jeunes.

Plus de 65 000 personnes ont utilisé Parline en 2019. Les données les plus consultées sont celles sur la représentation des femmes dans les parlements nationaux.

En 2019, 93 % des parlements du monde ont contribué à alimenter Parline. Un réseau de correspondants Parline a été mis en place pour favoriser les échanges d'informations entre l'UIP et les parlements. Tandis que 44 % des parlements ont déjà nommé un correspondant, l'objectif est d'atteindre 100 % pour que Parline reste la première source mondiale d'information sur les parlements et à leur service.

taires ainsi que les mesures prises par les parlements en matière de nouvelles technologies qui ont un impact sur la société. Le Bulletin a ainsi présenté les innovations déployées par les parlements des pays suivants : Argentine, Autriche, Brésil, Finlande, Grèce, Jordanie, Myanmar, Suriname et Zambie.

Élaborer des indicateurs relatifs à des parlements forts et démocratiques

L'UIP est l'entité toute désignée pour assurer le contrôle de la réalisation des cibles des ODD 16.6 (mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux) et 16.7 (faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caracté-

►► L'année à venir

En plus des recherches pour le rapport parlementaire mondial, des travaux seront lancés en vue du prochain rapport mondial sur l'e-Parlement. Ce rapport, publié par l'UIP tous les deux ans, porte sur les nouvelles technologies au parlement et s'interroge sur les moyens de les mettre à profit pour renforcer et améliorer l'institution. Il est également prévu d'améliorer la plateforme de données ouvertes Parline, notamment par le recueil et la publication de données relatives à l'indicateur 16.7.1a des ODD qui viendront étayer le travail d'élaboration des indicateurs parlementaires pour les cibles 16.6 et 16.7 des ODD. Enfin l'UIP accueillera une troisième table ronde d'experts sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements.



OBJECTIF 2

Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

2019 était l'année du 40^e anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), principal cadre mondial pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Cet anniversaire a servi de tremplin à une intensification de la lutte pour l'égalité des sexes en politique. Dans ce domaine, l'UIP, plus ambitieuse que jamais, est bien décidée à tout faire pour que l'objectif de parité entre les sexes soit atteint. Il existe encore, à l'échelle mondiale, bien trop de lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles. L'UIP travaille à faire de l'élimination de cette discrimination une priorité pour tous les législateurs, hommes ou femmes. De ce fait, en 2019, l'Organisation a mené de nombreuses actions visant à mettre fin au sexisme et à la violence à l'égard des femmes en politique. La démocratie ne pouvant s'épanouir dans un contexte de violence, l'UIP continue d'aider les parlements à devenir des espaces sûrs, exempts de toute forme d'abus.





Atteindre la parité entre les sexes au parlement

En 2019, en partenariat avec le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, l'UIP a appelé à un engagement collectif et à des efforts accrus pour atteindre l'objectif de la parité entre les sexes au niveau des responsables politiques d'ici 2030. De plus en plus de pays progressent vers cet objectif, notamment sous l'impulsion de l'UIP. Le nombre des parlements¹ dans lesquels les femmes détiennent au moins 40 pour cent des sièges est passé de 15 à 22 entre 2018 et 2019. Et en 2019, dans six pays, la présidence du parlement est allée pour la première fois à une femme.

Par le biais de ses publications et de ses données, l'UIP continue à renforcer les connaissances sur ce sujet et à sensibiliser les parlements à l'importance de la participation des femmes. Les données de l'UIP sur les femmes dans les parlements sont reprises par de grands organes de presse comme *The Economist* ou *The Washington Post* et sont citées dans les rapports d'organisations internationales influentes comme le Forum économique mondial.

Soucieuse d'appliquer elle-même les principes qu'elle préconise, l'UIP a procédé en 2019 à un renforcement de ses mesures internes de promotion de l'égalité des sexes en modifiant ses Statuts et Règlements pour imposer des sanctions plus sévères ou plus rigoureuses aux délégations non mixtes lors des Assemblées de l'UIP. Ces mesures, qui sont un exemple pour les autres organisations, ont été citées par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU comme de bonnes pratiques d'intégration de la dimension de genre.

Soutenir les initiatives nationales et régionales

- Un changement constructif est intervenu en Turquie dans le débat sur les quotas électoraux de genre. Des parlementaires appartenant à différents partis politiques, réunis pour un séminaire organisé par l'UIP sur la participation politique des femmes, ont convenu que des mesures temporaires spéciales étaient nécessaires pour aplanir les obstacles qui freinent l'élection des femmes.
- Au Mali, l'UIP a aidé les parlementaires, hommes et femmes, à rechercher et à supprimer les failles de la nouvelle loi instituant un quota de 30 pour cent de femmes à tous les postes de responsabilité. L'Organisation a aussi aidé les parlementaires à analyser l'impact des amendements constitutionnels sur la mise en œuvre du quota de 30 pour cent de femmes.
- L'appui à l'Assemblée nationale du Bénin a porté ses fruits en 2019, avec l'adoption par le Parlement, à l'unanimité, d'une nouvelle disposition constitutionnelle permettant de légiférer pour promouvoir la représentation des femmes dans la prise de décision.
- Dans la région Pacifique, qui affiche la plus faible participation des femmes dans les parlements, l'UIP a contribué à la mise en place d'un espace régional de dialogue entre parlementaires des deux sexes qui a permis l'élaboration de stratégies communes (adopter de lois sur un accès équitable des femmes aux positions de responsabilité et appeler les partis politiques à modifier leurs règlements intérieurs pour présenter davantage de candidates).

Autonomiser et défendre les femmes parlementaires

L'UIP a aussi travaillé à renforcer le leadership et l'influence des femmes parlementaires. L'Organisation est notamment très fière d'avoir aidé le Parlement de Djibouti à créer et à faire fonctionner son premier forum de femmes parlementaires. En

Chiffre-clé :

49

Dans les réunions-débat organisées par l'UIP en 2019, les femmes ont représenté 49 % des intervenants.

¹ Parlements monocaméraux ou chambres basses de parlements bicaméraux

Le Bundestag allemand célèbre le 100^e anniversaire du droit de vote accordé aux femmes. © AFP/Tobias Schwarz

Namibie, l'UIP a aidé les forums parlementaires de femmes à renforcer leur pouvoir de mobilisation ; elle a contribué à créer un système de mentorat en Tanzanie et à mettre la question du genre à l'ordre du jour du parlement en Serbie.

Les études pionnières menées par l'UIP sur la violence à l'égard des femmes dans les parlements ont été citées dans une vingtaine de conférences et de réunions internationales, y compris à l'ONU et au Congrès des États-Unis.

Au cours de l'année, sept pays ont demandé à l'UIP une assistance pour lutter contre la violence à l'égard des femmes au parlement ou dans les partis politiques (Allemagne, Irlande, Islande, Kenya, République de Corée, Royaume-Uni et Suisse).

Aider les parlements à devenir plus sensibles au genre

Le Plan d'action pour des parlements sensibles au genre reste un document de référence pour la transformation des parlements. Les évaluations de la sensibilité au genre menées ces dernières années avec le concours de l'UIP ont débouché en 2019 sur la création de nouvelles structures parlementaires ou la rénovation des anciennes pour mieux intégrer la dimension de genre.

Au Kenya, un forum sur le genre a été mis en place pour rapprocher les parlementaires hommes et femmes, indépendamment de leur appartenance politique, et lancer une réforme législative en faveur de l'égalité des sexes. En Namibie, deux forums de femmes parlementaires ont fusionné pour constituer une superstructure qui coordonne et intensifie l'action dans les deux chambres du parlement.

En 2019, l'UIP a contribué à l'évaluation de la sensibilité au genre des Parlements de Colombie et de Serbie. En Colombie, la direction du parlement a pris des mesures immédiates pour améliorer l'environnement de travail des femmes au parlement, notamment en menant la campagne Congreso En Igualdad pour sensibiliser les parlementaires et le grand public à la nécessité d'améliorer l'égalité des sexes au niveau de la représentation parlementaire, du personnel et des prises de décision.

« L'auto-évaluation de la sensibilité du Parlement au genre, réalisée en 2019, a été l'occasion de discuter de questions qui ne sont pas souvent abordées au parlement. C'est une expérience à renouveler pour les parlementaires de la prochaine législature. »

M. Milorad Mijatović
Président du groupe de réflexion sur les ODD,
Assemblée nationale de Serbie

En Serbie, le forum des femmes parlementaires et la direction du Parlement ont joué un rôle de premier plan dans la réalisation de l'évaluation, laquelle a conduit le Parlement à modifier les lois électorales pour mettre en place un quota minimum

de 40 pour cent de candidates sur les listes présentées aux élections législatives et locales.

Mettre un terme à la discrimination et à la violence envers les femmes

À l'occasion du 40^e anniversaire de la CEDEF, l'UIP a mobilisé les parlementaires, les incitant à transposer la Convention dans des textes législatifs et des politiques en faveur de l'égalité des sexes.

Grâce aux efforts déployés par l'UIP et le Comité CEDEF depuis des années, les parlementaires prennent une part croissante aux processus d'examen et de mise en œuvre de la CEDEF. Parmi les parlements qui ont participé à l'enquête réalisée par l'UIP en 2019, 28,5 % prévoyaient de participer au suivi de l'examen du Comité CEDEF (contre 12,5 % en 2018). Vingt-et-un États parties ont été soumis à l'examen du Comité en 2019. Trois délégations officielles de ces pays (14,2 %) comprenaient un parlementaire (une seulement en 2018).

En Nouvelle-Zélande, à la suite de l'examen du Comité CEDEF, le forum parlementaire des femmes a appelé le ministre compétent à suivre la recommandation de modification de la loi selon le principe « à travail égal salaire égal ». Au Qatar, le Président du Conseil de la choura a annoncé que le Parlement allait débattre du prochain rapport du Comité CEDEF et passer en revue les mesures prises pour suivre ses recommandations précédentes.

Une aide a également été apportée au Parlement de Djibouti pour sensibiliser les parlementaires aux pratiques préjudiciables et aux différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, en attirant leur attention sur le problème de la culture du silence et le poids social qui décourage les victimes de porter plainte. À la suite de cette forma-

Étude de cas

Promotion de l'égalité des sexes au Kenya

Le Parlement du Kenya travaille avec l'UIP depuis de longues années sur la question de l'égalité des sexes. En 2016, le Kenya a été le premier pays à utiliser l'outil d'évaluation de la sensibilité au genre. Des formations au genre ont ensuite été proposées au personnel et un poste a été créé pour aider les parlementaires à intégrer la dimension de genre dans leur travail. En 2018, un séminaire parlementaire sur la mise en œuvre de la CEDEF a été organisé avec le soutien de l'UIP. Celui-ci a débouché sur la création d'un forum sur le genre chargé de faciliter les travaux du parlement en matière d'égalité des sexes. Mme Susan Kihika, sénatrice et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, a par la suite présenté une proposition de loi sur la santé génésique, qui est actuellement étudiée en commission.



Manifestation de femmes unies contre la violence sexiste. © AFP/ François Guillot

L'impact de l'UIP

Une feuille de route pour l'éradication du sexisme au parlement

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (le 25 novembre), l'UIP a publié de nouvelles lignes directrices donnant aux parlements des indications pratiques sur la conception et la mise en œuvre de politiques et de mécanismes de traitement des plaintes. L'objectif de cette publication est de prévenir et d'éliminer le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements. Après avoir analysé la violence faite aux femmes en politique, l'UIP propose, avec ces nouvelles lignes directrices, des solutions concrètes et donne des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre dans des parlements de par le monde. Les parlements ont activement participé à ce travail en fournissant des informations sur les mesures qu'ils ont prises dans leur institution pour prévenir les abus.

tion, les parlementaires ont prévu d'organiser en 2020 des opérations de sensibilisation et de plaidoyer sous la forme de caravanes parcourant le territoire. Ainsi informés et mobilisés, les parlementaires se sont déclarés prêts à envisager une loi sur la violence faite aux femmes et aux filles et à renforcer les soins apportés aux victimes.

►► L'année à venir

2020 est l'année du 25^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, cadre mondial de l'action pour l'égalité des sexes et l'accroissement des opportunités ouvertes aux femmes. Cette année, l'UIP intensifiera sa participation aux processus des Nations Unies, notamment aux travaux de la Commission de la condition de la femme

et de l'Assemblée générale. L'Organisation encouragera aussi l'action parlementaire pour le suivi des conclusions des examens, dans le cadre des Assemblées de l'UIP, du Sommet des présidentes de parlement et de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, et associera les jeunes générations à cette action par le biais de la Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires. Un appui personnalisé en faveur de l'égalité des sexes sera apporté aux parlements de Djibouti, des Fidji, du Kenya, des Maldives, d'Oman, de la Serbie, de la Sierra Leone et de la Turquie. En outre, à l'occasion du 20^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, une aide accrue sera apportée à l'action parlementaire en lien avec les femmes, la paix et la sécurité.



OBJECTIF 3

Protéger et promouvoir les droits de l'homme

Compte tenu du recul mondial observé sur le front des droits de l'homme, l'UIP a redoublé d'efforts en 2019 pour donner aux parlements les moyens de protéger les parlementaires et contribuer à renverser cette tendance. L'Organisation a travaillé en étroite collaboration avec les commissions parlementaires des droits de l'homme à la mise en œuvre au niveau national des recommandations internationales relatives aux droits de l'homme. Durant l'année, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a dû traiter des cas de plus en plus nombreux. Il apparaît en effet que, de par le monde – en particulier dans les pays où la démocratie vacille – les parlementaires se trouvent de plus en plus fréquemment confrontés à des intimidations et des menaces. Toutefois, la capacité du Comité à contribuer à mettre fin à de tels abus, comme dans le cas des Maldives, laisse toutefois percer une lueur d'espoir.



Faire face à un doublement des cas de violation des droits de l'homme en cinq ans

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires est un mécanisme unique en son genre. Il défend les droits des parlementaires partout dans le monde, mobilise tous les parlementaires à l'appui de leurs pairs menacés, exerce des pressions sur les autorités nationales, organise des visites auprès des parlementaires en danger et envoie des observateurs assister aux procès.

En 2019, le Comité a été saisi des cas de 533 parlementaires de 40 pays, soit près de deux fois plus qu'il y a cinq ans, sachant que ce nombre ne représente probablement qu'une petite fraction du total des parlementaires menacés. La plupart de ces cas concernent des pays qui traversent une crise politique et dont le gouvernement exerce une pression indue sur les parlementaires d'opposition.

Les violations des droits de l'homme des parlementaires les plus courantes sont la suspension indue du mandat parlementaire, l'absence de procès équitable et la violation de la liberté d'expression. Pour la première fois, les menaces, l'intimidation, la torture et les mauvais traitements apparaissent parmi les quatre types de violation les plus courants et occupent même la première place dans la région des Amériques.

C'est aussi dans les Amériques qu'a été enregistré le plus grand nombre de violations, avec 134 cas, la plupart en République bolivarienne du Venezuela. L'UIP, qui en a plusieurs fois formulé la demande depuis le début de la crise, n'a pas obtenu l'autorisation de se rendre sur place pour mener une mission exploratoire.

Des missions ont, en revanche, été effectuées en Mongolie et en Turquie, pour évaluer la situation des parlementaires d'opposition, en particulier pour observer en Turquie le procès de M. Selahattin Demirtas, chef du Parti démocratique populaire (HDP) et parlementaire d'opposition emprisonné. Trois missions d'observation ont également été mandatées aux Philippines pour assurer le suivi des procédures judiciaires menées à l'encontre de la sénatrice Leila de Lima.

En 2019, le Comité a clos 66 cas d'allégations de violation des droits de parlementaires de 9 pays. Parmi ceux-ci figurent les cas de sept parlementaires des Maldives dont la détention arbitraire a pris fin, de même que les procédures judiciaires ouvertes contre eux alors qu'ils étaient dans l'opposition.

L'année 2019 a donné lieu à un record de nouveaux cas (concernant 111 parlementaires contre 78 en 2018). La plupart de ces nouveaux cas viennent du Venezuela et du Yémen. Parmi ceux-ci figure le cas de Mme Seham Sergiwa, parlementaire indépendante siégeant à la Chambre des représentants de Tobrouk (Libye) dont on est sans nouvelle depuis qu'elle a été enlevée à son domicile de Benghazi en juillet 2019.

Les cas relatifs à ces trois pays, et d'autres dans des pays comme le Cambodge, la Palestine, Israël, l'Érythrée ou la Turquie, montrent que les difficultés auxquelles sont confrontés les parlementaires sont aggravées par la nocivité générale du contexte politique et sécuritaire. Pour aider ces parlementaires, il est donc impératif de promouvoir aussi le dialogue et la réforme politique dans ces pays.



Chiffre-clé :
533

En 2019, à l'échelle mondiale, les droits de l'homme de 533 parlementaires ont fait l'objet d'allégations de violation.

La sénatrice d'opposition Leila de Lima, en détention, arrive à Manille, le 13 mai 2019, pour exercer son droit de vote.
© Ted Aljibe / AFP

L'impact de l'UIP

Action en faveur de la libération de l'ancien parlementaire congolais Eugène Diomi Ndongala

M. Ndongala, ancien parlementaire de la République démocratique du Congo (RDC), a été libéré le 21 mars 2019. Le Comité de l'UIP avait multiplié les efforts pour arriver à ce résultat, convaincu que le parlementaire avait fait l'objet d'une campagne de harcèlement politique et judiciaire visant à l'exclusion de la sphère politique. M. Ndongala a remercié l'UIP et loué « les efforts constants et infatigables déployés au fil des ans [par l'Organisation] pour défendre les droits de l'homme des parlementaires de RDC, en particulier sur [son] cas ».

Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2019

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP



130 ans d'action en faveur des parlementaires

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

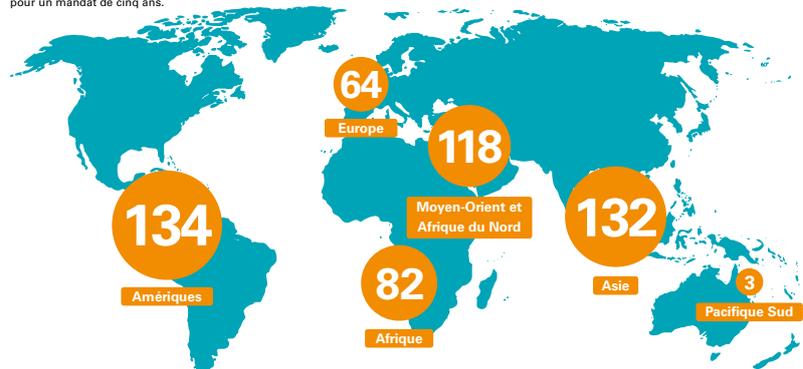
Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-l-homme

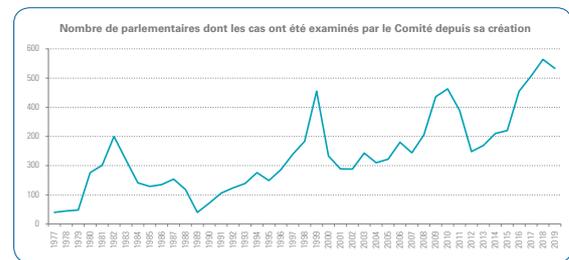
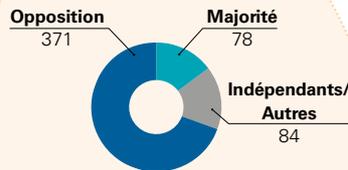
Union Interparlementaire
Pour la Démocratie, Pour tous.

Violations les plus fréquentes

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Procès et autres procédures non équitables
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Menaces, actes d'intimidation



533 parlementaires dans 40 pays



Si vous avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à hrteam@ipu.org

SUIVEZ-NOUS SUR
Twitter [IPUparliament](https://twitter.com/IPUparliament)
Facebook [InterParliamentaryUnion](https://www.facebook.com/InterParliamentaryUnion)
Instagram [ipu.parliament_official](https://www.instagram.com/ipu.parliament_official)

Pour la première fois, l'UIP a aussi examiné le cas d'un parlementaire dont les droits ont été violés en raison de son orientation sexuelle. M. Jean Wyllys était membre de la Chambre des députés du Brésil depuis 2010. Premier membre du Congrès national du Brésil affichant ouvertement son homosexualité, il est connu pour son action militante en faveur de la cause des lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres et intersexes. En janvier 2019, M. Wyllys a renoncé à son siège parlementaire et s'est exilé en raison de menaces répétées, dénonçant l'incapacité des autorités brésiliennes à lui assurer une protection adéquate.

En 2019, l'UIP a aussi intensifié son action auprès des institutions régionales et nationales pour mieux faire connaître le travail du Comité. Le 19 septembre, en collaboration avec la Commission Tom Lantos des droits de l'homme et le Partenariat pour la démocratie de la Chambre des représentants des États-Unis, l'UIP a organisé au Congrès des États-Unis une présentation sur les parlementaires en danger dans le monde. Ce même mois de septembre a permis de faire progresser les discussions entamées avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour faciliter les synergies en matière de protection des parlementaires dans les Amériques.

Assurer le suivi du procès de la sénatrice philippine Leila de Lima

La sénatrice de Lima, qui avait ouvertement critiqué le Président philippin Duterte, est maintenue en détention depuis février 2017, en dépit de l'absence de preuves à l'appui des accusations portées contre elle. L'UIP a mis en question le bien-fondé des motifs invoqués pour la poursuivre et décidé de dépêcher un observateur au procès afin de contrôler la légalité et l'équité des procédures judiciaires.

« J'exprime toute ma gratitude envers l'UIP qui a tenu ses engagements et chargé une personne de suivre mon cas. Cette démarche est un signal fort qui montre que le monde n'est pas indifférent et se tient informé des problèmes qui surviennent aux Philippines sous le gouvernement actuel. »

M^{me} Leila de Lima
Sénatrice des Philippines

Donner aux parlements les moyens d'être les garants des droits de l'homme

Tout au long de l'année, l'UIP a résolument tenu son engagement d'aider les parlements à obtenir des résultats dans le domaine des droits de l'homme. L'Organisation a continué à encourager les parlements à s'investir dans le travail du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que dans le processus d'examen périodique universel (EPU). Dans cette optique, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et avec l'Organisation internationale de la Francophonie, l'UIP a proposé des sessions de formation



Les membres du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP. © UIP/Jorky

aux parlementaires francophones pour approfondir leurs connaissances des recommandations faites à leur pays dans le cadre de l'EPU et les encourager à contribuer à leur mise en œuvre.

Les parlements et les parlementaires prennent une part croissante au processus d'EPU. Des parlementaires font, par exemple, partie de la délégation officielle chargée de présenter le rapport de leur pays au Conseil des droits de l'homme. C'est le cas des pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Guinée équatoriale, Géorgie, Guinée, Kazakhstan, Monaco, Nigéria, République islamique d'Iran et Tchad.

En 2019, l'accent a été mis sur le précieux travail accompli par les commissions parlementaires des droits de l'homme, sachant que celles-ci ont un rôle primordial à jouer dans la défense des droits de l'homme à l'intérieur comme à l'extérieur du parlement. En collaboration avec le HCDH, l'UIP a réuni les membres de ces commissions à Genève en parallèle de la session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Cette réunion a favorisé des échanges directs entre les parlementaires travaillant sur les droits de l'homme et la communauté mondiale des droits de l'homme à Genève. Elle a mis en lumière des exemples de bonnes pratiques parlementaires en matière de droits de l'homme et les possibilités d'adaptation aux différentes situations locales et nationales.

L'UIP a aussi proposé son assistance aux parlements nationaux pour dynamiser leurs efforts de promotion et de défense des droits de l'homme. Un séminaire parlementaire a ainsi été organisé au Burkina Faso, en décembre 2019. En partie grâce à l'influence de l'UIP, la commission parlementaire burkinabée des droits de l'homme a pu effectuer une visite de la prison de haute sécurité de Ouagadougou afin d'évaluer les conditions de vie des détenus. Les membres de la commission ont recommandé que des mesures soient prises pour garantir un meilleur respect des droits de l'homme des prisonniers et exprimé le souhait de renouveler leur visite pour mesurer les progrès accomplis.

Susciter un élan politique en soutien aux réfugiés et aux apatrides

Il y a actuellement dans le monde 70 millions de personnes en déplacement forcé, dont 30 millions de réfugiés et demandeurs d'asile et quelque 10 millions d'apatrides. Une volonté

et un engagement politiques forts des parlements sont indispensables pour obtenir des changements dans ce domaine.

À l'Assemblée de l'UIP d'octobre, en Serbie, deux séries d'engagements ont été pris pour appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial pour les réfugiés et supprimer l'apatridie. Ces engagements, pris à l'initiative du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire de l'UIP, prévoient de recueillir des exemples de bonnes pratiques parlementaires afin de dynamiser l'action des parlements en faveur d'un changement au niveau national, en y associant, tout particulièrement, les femmes parlementaires et les jeunes parlementaires.

Par ailleurs, l'UIP a organisé, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), une conférence régionale des parlementaires africains qui s'est déroulée dans les locaux du Parlement panafricain, en Afrique du Sud. Cette conférence a rassemblé plus de 60 parlementaires qui ont débattu des stratégies concrètes à adopter pour mettre en œuvre le Pacte mondial et mettre fin à l'apatridie.

2019 était aussi l'année du 70^e anniversaire des Conventions de Genève qui réglementent les conflits armés et visent à réduire les souffrances humaines dont ils sont la cause. À l'initiative de son Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, l'UIP a organisé, avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), une réunion-débat à l'Assemblée de Belgrade pour attirer l'attention sur les principes fondamentaux des Conventions de Genève.

Le projecteur a aussi été braqué sur la situation des femmes par le biais d'une exposition intitulée Femmes en temps de guerre présentant les rôles divers et souvent complexes assumés par les femmes dans les conflits : combattantes, humanitaires, mères, filles, ouvrières, responsables communautaires ou survivantes.

►► L'année à venir

En 2020, l'UIP a l'ambition d'amplifier les résultats positifs obtenus par le Comité des droits de l'homme des parlementaires, notamment en renforçant les collaborations avec l'ensemble des Membres de l'UIP, ses autres organes et ses groupes géopolitiques, ainsi qu'avec des mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme à l'échelle internationale et régionale.

Outre son action de promotion de l'engagement parlementaire auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'UIP contribuera à un engagement plus poussé des parlements dans les travaux de certains organes conventionnels des droits de l'homme de l'ONU. L'Organisation aidera aussi les parlements à adopter une approche fondée sur les droits dans leur fonctionnement en proposant un outil d'auto-évaluation du respect et de la défense des droits de l'homme. Les bonnes pratiques parlementaires en matière de promotion et de défense des droits de l'homme seront recueillies et diffusées, en mettant l'accent sur les initiatives des commissions parlementaires des droits de l'homme. Le travail de sensibilisation et d'appui des parlements se poursuivra, en particulier auprès des femmes et des jeunes parlementaires, pour mettre en œuvre le Pacte mondial pour les réfugiés et lutter contre l'apatridie.



OBJECTIF 4

Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

De nouvelles approches sont nécessaires pour faire face aux menaces qui pèsent actuellement sur la paix et la sécurité, transforment profondément le paysage mondial et perturbent l'ordre international. En 2019, l'UIP s'est efforcée d'aider les parlements à traverser ces transformations en traitant nombre des facteurs d'instabilité internationale – depuis les menaces conventionnelles jusqu'à la prolifération des armes de destruction massive, l'extrémisme violent et le terrorisme, en passant par l'échec des plans d'atténuation des changements climatiques – qui représentent des risques majeurs pour la sécurité, la paix et la stabilité mondiales.





Les parlements, élément moteur du maintien de la paix

Lors de la 140^e Assemblée de Doha, les Parlements membres de l'UIP ont adopté une résolution sur le recrutement, le financement et l'utilisation de mercenaires et de combattants étrangers. Cette résolution établit un parallèle entre ces deux catégories d'individus et appelle à donner une définition juridique du terme « combattants étrangers ». Elle condamne toute forme d'immunité accordée tant aux mercenaires qu'aux combattants étrangers, et exhorte les parlements à prendre des mesures législatives pour empêcher leurs ressortissants d'exercer ce type d'activités et venir en aide aux victimes des violations qui en résultent.

Les parlementaires ont aussi débattu de la question du blanchiment d'argent : ils ont partagé leurs expériences en la matière et présenté les cadres législatifs nationaux mis en place pour combattre ce fléau. Lors de la 141^e Assemblée de l'UIP, à Belgrade, les Membres de l'UIP ont réfléchi au lien entre changements climatiques et sécurité, soulignant les conséquences du climat sur la sécurité humaine et ses effets déstabilisants, et envisageant des solutions à inclure dans la résolution sur le sujet dont l'adoption est prévue en 2020.

En amont du 20^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, l'UIP a organisé des discussions sur l'impact des conflits armés sur les femmes et la contribution de celles-ci à la résolution des conflits. La réunion parlementaire tenue en marge de la session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU et les réunions du Forum des femmes parlementaires de l'UIP ont servi de cadre à ces discussions.

Établir des liens par la diplomatie parlementaire

Dans un contexte de tensions accrues au Moyen-Orient, le Comité de l'UIP sur les questions relatives au Moyen-Orient, qui traite des problèmes liés aux conflits dans la région, notamment par le dialogue avec les parlementaires, s'est entretenu directement avec les délégations de la Libye et du Yémen pour tenter de trouver des solutions parlementaires aux problèmes de ces zones en conflit.

Depuis plusieurs années, le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient travaille à la mise en place d'opérations fondées sur la science, en tant que facteur de paix et de résolution de conflit. En 2019, à la 141^e Assemblée, les organes directeurs de l'UIP ont approuvé la création d'un Groupe de travail sur la science et la technologie, chargé de nouer des liens plus étroits entre les parlementaires et les scientifiques.

À la 141^e Assemblée, Le Groupe de facilitateurs concernant Chypre a, quant à lui, rencontré des membres de la Chambre des représentants de la République de Chypre et des représentants de partis politiques chypriotes turcs. Les parties se sont déclarées déterminées à reprendre les négociations pour atteindre une solution fondée sur une fédération bizonale et bicommunautaire, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et dans le respect des valeurs de l'Union européenne.

Plaider en faveur du désarmement, du contrôle des armes et de la non-prolifération

En 2019, sur la base de l'étude des stratégies parlementaires à adopter pour une politique exhaustive de désarmement, de contrôle des armes et de non-prolifération, l'UIP s'est employée à renforcer les engagements pris en 2014 dans le cadre de la résolution intitulée Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements. L'UIP a fait campagne pour inciter les parlements à promouvoir la signature et la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour

que celui-ci puisse enfin entrer en vigueur. L'Organisation a également encouragé la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires, qui constitue clairement une étape vers la mise en œuvre de la résolution de 2014.

À la 141^e Assemblée, des partisans de ces deux traités ont été invités à exposer leur point de vue dans le cadre de l'examen par les parlementaires de la mise en œuvre de la résolution de 2014. Cet examen a donné l'occasion aux Membres de l'UIP de partager les mesures prises au niveau national pour donner suite à la résolution. Des progrès significatifs ont été constatés.

L'UIP a aussi organisé pendant les Assemblées de 2019 deux événements connexes sur la mise en œuvre nationale de la Convention sur les armes chimiques.

Lutter contre les causes du terrorisme et de l'extrémisme violent

Le Programme conjoint UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a pris de l'ampleur en 2019 avec la signature d'un protocole d'accord entre l'UIP, le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Trois conférences régionales sur la lutte contre le terrorisme ont été organisées, à Luxor (Égypte) en février, à Niamey (Niger) en juin et à Kuala Lumpur (Malaisie) en octobre.

À la suite de la conférence de Luxor, le Parlement égyptien a pris l'initiative de créer une commission parlementaire sur la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme. Cette commission servira de point focal à toutes les activités liées

L'impact de l'UIP

Promotion de la ratification des traités de consolidation de la paix

Avec l'appui du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, l'UIP et le Parlement de la Nouvelle-Zélande ont proposé aux parlements des îles du Pacifique un séminaire régional sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Le séminaire, qui s'est déroulé à Wellington (Nouvelle-Zélande) a été suivi par plus de 50 personnes dont 30 parlementaires et fonctionnaires parlementaires appartenant à 10 parlements et 2 territoires.

Dans leur déclaration de clôture, les participants ont confirmé leur engagement de donner suite à la résolution 1540. Les Îles Salomon préparent leur premier rapport national au Comité 1540. Le Bangladesh, Kiribati et les Maldives ont ratifié le traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Au début de l'année 2020, le Timor-Leste accueillera un atelier de promotion de la ratification des 19 instruments juridiques internationaux relatifs à la prévention et à l'éradication du terrorisme international.

Photo de groupe des participants au séminaire régional organisé à Wellington à l'intention des parlements des États insulaires du Pacifique.
© Parlement néo-zélandais



à ces questions et collaborera avec les autres commissions parlementaires travaillant dans des domaines concernés par le problème, comme l'éducation, la sécurité et la défense, et la cohésion sociale. Lors de la conférence régionale sur le Sahel, qui s'est tenue à Niamey, les parlementaires ont plébiscité la mise en place d'actions nationales de lutte contre le développement du terrorisme dans la région. Enfin, la conférence de Kuala Lumpur a débouché sur le projet d'organisation d'un atelier de renforcement des capacités pour l'Afghanistan.

« La lutte contre la menace du terrorisme exige une stratégie globale, qui ne doit pas se limiter aux aspects sécuritaires et militaires, mais s'attaquer aussi aux fondements intellectuels sous-jacents du terrorisme, en promouvant les valeurs de la démocratie et en rectifiant le discours religieux. »

M. Ali Abdel Aal
Président de la Chambre des représentants égyptienne

Étude de cas

Sensibilisation à la justice climatique

À l'occasion de la Semaine de la paix de Genève, l'UIP a organisé un événement sur la justice climatique en partenariat avec le Comité sur l'environnement de l'Institut de hautes études internationales et du développement et le Bureau quaker auprès des Nations Unies. Une prochaine résolution de l'UIP portera sur les stratégies parlementaires de renforcement de la paix et de la sécurité face aux menaces climatiques. Cet événement visait donc à mobiliser un public concerné en vue de la rédaction de la résolution.

►► L'année à venir

2020 sera une année déterminante en matière de désarmement, notamment nucléaire, puisqu'elle donnera lieu à la 10^e Conférence chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'UIP continuera d'aider les parlements à peser de tout leur poids dans les négociations et à promouvoir l'application et la mise en œuvre des principaux traités de désarmement, de non-prolifération et de contrôle des armes. La question de la gouvernance du secteur de la sécurité et celle du rôle que les parlementaires peuvent avoir en la matière seront également abordées au cours de l'année.

Il est prévu d'organiser, dans le cadre du Programme conjoint UIP-ONU sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, deux nouvelles conférences régionales, l'une pour la région Eurasie et l'autre pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La réunion d'un groupe d'experts, accueillie par l'Italie, est également prévue. Elle portera sur les dispositions légales à mettre en place pour les victimes du terrorisme. L'UIP contribuera, en outre, à l'organisation de séminaires de renforcement des capacités au Niger et en Afghanistan.



OBJECTIF 5

Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

L'objectif 5 de la Stratégie de l'UIP vise à promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires, dans le droit fil des principes fondateurs de l'Organisation dont les premières réunions s'inscrivaient dans le mouvement pour la paix de la fin du XIXe siècle. Les Assemblées de l'UIP entretiennent cette tradition en offrant aux parlementaires du monde entier une occasion unique de se rassembler, d'échanger de bonnes pratiques et de tracer la voie d'une action parlementaire. En 2019, l'UIP a organisé deux fructueuses Assemblées, la première en avril à Doha (Qatar) et la seconde en octobre à Belgrade (Serbie). Ces deux Assemblées ont attiré une assistance proche des records, attestant ainsi du fort pouvoir fédérateur de l'UIP et de la légitimité des résultats de ces Assemblées qui reflètent les opinions des parlementaires du monde entier. Les participants ont apporté leur appui à des décisions qui visaient à promouvoir la paix, la démocratie et l'état de droit, tout en mettant l'accent sur le développement durable. En marge du programme officiel, le nombre des réunions bilatérales entre délégations a enregistré une nette hausse, nouvelle preuve de la place essentielle qu'occupe l'UIP en tant que forum de la diplomatie parlementaire.



Faciliter le dialogue parlementaire international

La 140^e Assemblée, qui s'est tenu à Doha en avril, a réuni plus de 1 500 délégués :

- des parlementaires représentant 147 parlements nationaux
- plus de 110 présidents et vice-présidents de parlement
- 8 Membres associés (organes parlementaires régionaux)
- 37 Observateurs permanents et autres organisations partenaires.

Plus de 170 réunions bilatérales facilitées par l'UIP se sont déroulées durant l'Assemblée – cette composante des Assemblées s'est régulièrement développée au fil des années.

Les réunions bilatérales donnent aux parlementaires l'occasion de s'entretenir librement avec leurs homologues d'autres pays. Elles ne sont pas contraintes par un protocole et contribuent à établir des liens entre pays et à réduire les tensions au niveau parlementaire.

Le débat général de l'Assemblée portait sur le rôle des parlements en tant que vecteurs d'éducation pour la paix, la sécurité et l'état de droit. M. Rafael Yuste, de l'initiative BRAIN (Brain Research through Advancing Innovative Neurotechnologies) a ouvert les débats auxquels ont participé près de 150 parlementaires représentant 115 Parlements membres, dont 52 présidents de parlement, ainsi que les représentants d'une douzaine d'organisations partenaires. Un grand nombre de bonnes pratiques et de recommandations ont été reprises dans le document final de la Déclaration de Doha.

La 141^e Assemblée de l'UIP, qui s'est tenue à Belgrade en octobre a également réuni une large assistance :

- délégations représentant près de 85 pour cent des Membres de l'UIP (149)
- 120 présidents et vice-présidents de parlement
- 9 Membres associés (organes parlementaires régionaux)
- 40 Observateurs permanents et autres organisations partenaires.

Un nouveau record a été établi avec 230 réunions bilatérales facilitées par l'UIP entre délégations nationales.

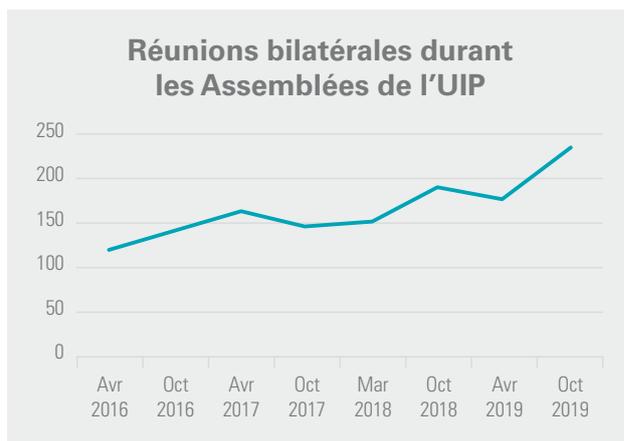
Parmi les moments forts, citons l'allocution prononcée par M. Lakhdar Brahimi, membre du groupe des Anciens (Elders) à l'ouverture du débat général sur le thème Renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale. La parole a aussi été donnée à 144 législateurs de 110 Parlements membres, dont 52 présidents de parlement et 15 jeunes parlementaires, ainsi qu'aux représentants de 10 organisations partenaires.

« L'UIP est une plateforme idéale pour promouvoir des valeurs élevées et faciliter le dialogue et la coopération pour un avenir pacifique et solidaire. »

Résultats et décisions

À chaque Assemblée de l'UIP, les Parlements membres adoptent une résolution sur un point d'urgence requérant une intervention immédiate des parlementaires. La 140^e Assemblée a adopté une résolution d'urgence appelant à apporter un soutien au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe touchés par le cyclone Idai. La 141^e Assemblée a adopté la proposition de l'Inde portant sur les changements climatiques.

Lors de la 141^e Assemblée de Belgrade, les Membres ont aussi adopté une importante résolution appelant les parlements à prendre des mesures législatives et politiques pour parvenir à une couverture sanitaire universelle d'ici 2030.



M. Nicholas Prea
Président de l'Assemblée nationale des Seychelles

Parlementaires du monde entier réunis à Doha en avril 2019 pour l'Assemblée de l'UIP. © UIP/Parlement du Qatar

Parmi les résultats des Assemblées de 2019 figurent encore une résolution sur les mercenaires et les combattants étrangers considérés comme une menace pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme, et une résolution sur l'influence du commerce sur la réalisation des ODD.

Renforcer la coopération avec les autres organisations parlementaires

En 2019, l'UIP a poursuivi ses efforts pour rendre la coopération parlementaire plus harmonieuse et plus efficace.

En marge de la 140^e Assemblée, une réunion a été organisée entre les représentants de plus de 15 organisations parlementaires et des entités ayant statut de Membre associé ou d'Observateur permanent. Ce fut l'occasion d'un dialogue et d'une réflexion sur les moyens d'aborder efficacement des problèmes communs par la coopération parlementaire à l'échelle régionale et mondiale.

La coopération a aussi été le mot clé d'événements spécialisés comme la Conférence régionale de l'UIP sur les réponses globales à apporter à la situation des réfugiés, qui a été accueillie par le Parlement panafricain, du 11 au 13 novembre, dans le cadre du suivi de l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés. En juillet, l'UIP a aussi organisé à Genève, en collaboration avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, un événement sur la lutte contre la violence faite aux femmes, à l'occasion de la 41^e session du Conseil des droits de l'homme.

Contrôler la mise en œuvre des décisions de l'UIP et faciliter les échanges de bonnes pratiques

Les rapports annuels des Membres permettent de recueillir des informations et des exemples concrets de mesures prises par les parlements nationaux en application des résolutions et des décisions de l'UIP. Les enquêtes réalisées en 2019 ont montré que 75 pour cent des parlements qui y ont répondu ont pris des mesures concrètes pour donner suite aux résultats des travaux de l'UIP et que 31 pour cent d'entre eux ont voté de nouvelles lois en conséquence directe d'une résolution de l'UIP.

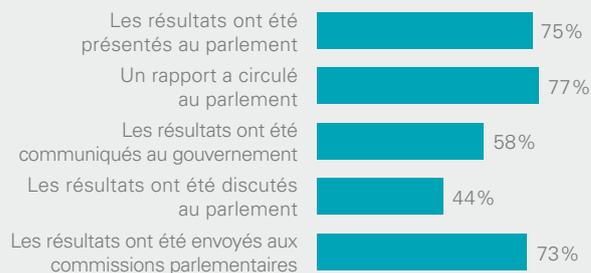
Chiffre-clé :

31

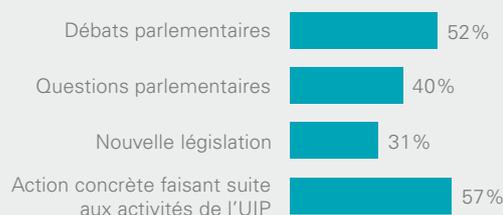
Les enquêtes réalisées par l'UIP montrent que 31 pour cent des parlements sondés ont voté de nouvelles lois en conséquence directe d'une résolution de l'UIP.

Résultats des rapports annuels des Membres pour 2019

Résultats de la 139^e Assemblée de l'UIP



Action parlementaire influencée par l'UIP au cours des deux dernières années



Des exemples de mesures faisant suite à des décisions de l'UIP sont donnés ci-dessous :

- Émirats arabes unis : création par le parlement d'une commission de l'avenir
- Fidji : publication d'une note d'orientation sur l'incorporation des ODD dans les travaux du parlement
- Japon et Kenya : adoption de nouvelles lois sur la parité entre les sexes
- Jordanie : tenue d'une séance plénière du parlement sur la participation des jeunes à la vie politique
- Lettonie : promulgation d'une loi sur la diaspora et révision de la loi sur l'immigration
- Micronésie : adoption par le parlement d'une résolution faisant de la couverture sanitaire universelle une priorité nationale
- Paraguay : introduction de nouveaux mécanismes de suivi législatif des ODD
- Seychelles : lancement par le parlement de projets de protection de l'environnement
- Ouzbékistan : adoption par le parlement de plans d'action sur les droits de l'homme.

Devenir une organisation universelle

En avril 2019, Saint-Vincent-et-les Grenadines est devenu le 179^e Parlement membre de l'UIP, ce qui confirme une progression constante vers l'objectif stratégique d'adhésion universelle. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est devenue le 13^e Membre associé, en phase avec la volonté de l'UIP d'accorder plus d'espace aux assemblées parlementaires afin d'élaborer et de transmettre un message parlementaire plus harmonieux.

L'UIP a poursuivi ses contacts avec les parlements qui ne font pas partie de l'Organisation. En mai, les secrétaires généraux des Parlements non-membres du Belize et de Kiribati ont été invités à participer à un séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'UIP. Début décembre, l'UIP a contribué à l'organisation d'un séminaire régional sur la réalisation des ODD dans les Caraïbes qui s'est déroulé à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago). Des parlementaires de la Barbade

« L'Assemblée législative du Costa Rica salue les efforts déployés par l'UIP, non seulement pour promouvoir ses valeurs fondamentales, mais aussi pour faire valoir sa vision d'avenir par l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre ses Membres. »

M^{me} Zoila Volio Pacheco

Vice-Présidente de l'Assemblée législative du Costa Rica

ayant participé à ce séminaire ont demandé des informations sur la procédure d'adhésion.

Étude de cas

Resserrement des liens avec les Membres hispanophones

L'UIP a tenu son premier séminaire régional d'information sur le fonctionnement de l'Organisation en Amérique latine. Il a été organisé à San José (Costa Rica), les 27 et 28 novembre 2019, en partenariat avec l'Assemblée législative costaricaine. Parmi les participants figuraient des membres dirigeants du personnel parlementaire de 11 pays : Argentine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Paraguay, République dominicaine, Suriname, Uruguay et Venezuela. Le séminaire annuel organisé par l'UIP à l'intention du personnel parlementaire se tient normalement au Siège de l'UIP à Genève en langue anglaise ou française. La participation des parlements latino-américains est généralement faible, en raison de l'éloignement géographique et de la question linguistique. Dans l'idée de resserrer les liens avec ces parlements, l'UIP a transporté le séminaire en Amérique latine et proposé un programme complet en espagnol.

►► L'année à venir

L'événement phare de l'année 2020 sera la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui offrira aux dirigeants des parlements de la planète une occasion unique de se réunir et de faire le point sur les problèmes mondiaux et mettre sur pied un programme ambitieux d'action parlementaire. Cette conférence visera, en outre, à renforcer le partenariat stratégique entre l'UIP et l'ONU et à intensifier la dimension parlementaire de la gouvernance mondiale. Après l'annulation de l'Assemblée d'avril 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'accent sera mis sur la recherche de méthodes innovantes pour poursuivre les travaux en cours, communiquer avec les Membres et soutenir leurs efforts de gestion de cette situation d'urgence sanitaire mondiale. La 142^e Assemblée, dont la tenue est désormais prévue à Kigali (Rwanda) en octobre, aura donc un ordre du jour chargé (y compris l'élection d'un nouveau président pour l'UIP).

Parlementaires en réunion à l'Assemblée de l'UIP d'octobre 2019 à Belgrade.
© UIP/Parlement serbe





OBJECTIF 6

Promouvoir l'autonomisation des jeunes

Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans. Les jeunes sont les plus concernés par les décisions d'action - ou d'*inaction* - qui sont prises aujourd'hui face à des problèmes planétaires comme celui des changements climatiques. Pour que le processus décisionnel soit inclusif et réactif, il faut que tous soient correctement représentés, en particulier les jeunes. La participation des jeunes n'est pas seulement *juste*, elle est aussi *intelligente*. En effet, les jeunes, qui constituent une ressource largement sous-utilisée, sont à même d'apporter une précieuse contribution au traitement des problèmes mondiaux. Pour qu'ils puissent le faire, il faut d'abord qu'ils soient invités à la table de discussion et qu'ils aient la possibilité d'influer sur les décisions. En 2019, l'UIP s'est fixé comme objectif de battre de nouveaux records en matière d'autonomisation des jeunes. L'Organisation a naturellement continué à promouvoir la représentation des jeunes en mobilisant les décideurs autour de ce sujet et en leur donnant des lignes directrices, mais elle a aussi lancé de nouvelles activités de formation pour aider les jeunes parlementaires à s'affirmer en tant que leaders politiques.





Faire appel au potentiel de leadership des jeunes parlementaires

La sixième Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, qui s'est déroulée au Paraguay en septembre 2019 et a réuni une centaine de jeunes parlementaires de 40 pays, a présidé au lancement d'une série de pôles de formation visant à perfectionner les compétences politiques des jeunes parlementaires. Les formations sur le leadership politique et la communication étaient organisées sous la forme de travaux de groupes et de séances en tête à tête. Le « café du mentorat » a fourni l'occasion d'échanges d'expériences et de conseils entre jeunes parlementaires et parlementaires plus chevronnés. À l'issue de ces formations, les jeunes parlementaires se sont déclarés bien équipés pour être des leaders encore plus efficaces.

Lors de la Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, les participants ont réfléchi aux moyens de placer le bien-être et le bonheur des citoyens au cœur des politiques publiques. Les jeunes parlementaires, qui ont appelé à améliorer le capital humain en réduisant les inégalités et en favorisant le travail, l'éducation et la santé des jeunes, se sont engagés à ne pas considérer le produit intérieur brut comme le seul indicateur des performances des pays, mais à adopter des méthodes plus novatrices intégrant le bien-être.

« [N]ous avons certainement besoin d'un plus grand nombre de jeunes parlementaires. Cela étant, les chiffres à eux seuls ne suffisent pas. Alors que nous nous heurtons à de nombreux obstacles sur le chemin de notre élection au parlement, les obstacles persistent une fois que nous sommes élus. En tant que jeunes parlementaires, nous devons avoir les moyens de piloter le changement. »

Document final de la sixième Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires (Paraguay)

Faire connaître les lois et politiques efficaces sur la jeunesse

En partenariat avec le World Future Council, le PNUD et l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, l'UIP a organisé l'édition 2019 du Future Policy Award, considéré comme les « Oscars » des meilleures politiques. En 2019, le prix portait sur des lois et politiques d'emploi décent et pérenne pour les jeunes. La Présidente de l'UIP et le Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP faisaient partie du jury, et les résultats du prix ont été annoncés lors d'une cérémonie officielle dans le cadre de la 141^e Assemblée de l'UIP. Les huit lauréats – le Rwanda, l'Estonie, l'Écosse (Royaume-Uni), le Népal, l'Afrique du Sud, le Conseil de l'Europe, Los Angeles (États-Unis d'Amérique) et le Sénégal – ont mis en place des lois et politiques efficaces sur la jeunesse, susceptibles d'inspirer d'autres autorités désireuses d'œuvrer à l'autonomisation des jeunes.

Sur la base de l'évaluation des 67 politiques sélectionnées (pour 36 pays), le prix a permis à l'UIP et aux jeunes parlementaires qui en font partie de repérer les éléments qui font la réussite d'une loi ou d'une politique de la jeunesse.

Chiffre-clé:
21,5

Les modifications apportées en 2019 aux règles de l'UIP pour favoriser la participation des jeunes parlementaires aux Assemblées ont commencé à porter leurs fruits: 21,5 % des délégués étaient de jeunes parlementaires à l'Assemblée d'octobre, soit une hausse de 17,4 % par rapport à celle d'avril. Par cette modification de ses dispositions statutaires, première initiative de ce genre dans une organisation internationale, l'UIP signale clairement sa détermination d'ouvrir la politique aux jeunes.

Donner aux jeunes une plus large part dans les débats internationaux

Pas de décision concernant les jeunes, sans les jeunes ! Guidé par ce mot d'ordre, le Forum des jeunes parlementaires a continué de dynamiser la contribution des jeunes à l'UIP et aux parlements, et, plus généralement, à faire entendre la voix des jeunes dans les débats internationaux. Le Forum s'est réuni en avril et en octobre durant les Assemblées de l'UIP pour effectuer un suivi des progrès accomplis par les pays en matière d'autonomisation des jeunes et s'assurer de la prise en compte des priorités des jeunes dans les résolutions adoptées en 2019.

La militante suédoise Greta Thunberg à la tête d'une manifestation en faveur du climat. © AFP/Geoff Caddick



Photo de groupe à la sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires au Paraguay. © Parlement du Paraguay

Par ailleurs, l'UIP a facilité les efforts des jeunes pour conférer une dimension parlementaire aux grands forums internationaux. En avril 2019, une active délégation du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP a, par exemple, participé au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU sur l'inclusion des jeunes.

Mobiliser la volonté politique à l'appui de la participation des jeunes

Pour la Journée internationale de la jeunesse, l'UIP a lancé le 10 août une campagne pour encourager les parlements et les parlementaires à célébrer le 130^e anniversaire de l'Organisation autour de thèmes liés à la jeunesse. Les parlements ont été nombreux à se joindre à cette campagne. Une mention spéciale revient au Bhoutan qui a organisé un événement spécial de sensibilisation à ce thème. Grâce aux plateformes numériques de l'UIP, la campagne a touché plus de 100 000 personnes.

La Journée internationale de la jeunesse a aussi été l'occasion de promouvoir les objectifs de participation des jeunes adoptés par le Forum des jeunes parlementaires. En s'appuyant sur la proportion de jeunes dans la population, le Forum appelle les pays et les parlements à atteindre les pourcentages suivants de représentation des jeunes d'ici 2035 :

- au minimum 15 % de parlementaires de moins de 30 ans
- au minimum 35 % de parlementaires de moins de 40 ans
- au minimum 45 % de parlementaires de moins de 45 ans.

Chacun de ces objectifs comprend une disposition de parité entre les sexes (50 % de jeunes femmes et 50 % de jeunes hommes).

Suivi de la participation des jeunes dans les parlements

En 2019, l'UIP a continué à mesurer la participation des jeunes dans les parlements nationaux. Les données de l'UIP sur les jeunes parlementaires, uniques en leur genre, ont été publiées sur [Parline](#), la plateforme de données ouvertes de l'UIP. Ces données ouvertes constituent désormais une référence internationale pour tous ceux qui étudient la participation des jeunes et cherchent à la promouvoir, aussi bien les parlements que les médias, les universités, la société civile ou les organisations internationales. Elles constituent en outre une source de référence officielle pour le suivi des indicateurs 5.5.1 et 16.7.1 des ODD.

L'impact de l'UIP

Dans le cadre de la campagne « Not too young to run » (Pas trop jeune pour être candidat), l'UIP appelle depuis de longues années à l'abaissement des conditions d'âge pour se porter candidat aux élections. En 2018, avec le soutien de l'UIP, l'Assemblée nationale du Nigéria a voté des amendements constitutionnels abaissant l'âge minimum nécessaire pour se porter candidat aux élections législatives et à d'autres responsabilités. Ces mesures ont eu des effets spectaculaires sur les élections nigérianes de 2019, pour lesquelles le pourcentage de jeunes candidats, femmes et hommes a atteint 34 % (contre seulement 21 % en 2015). Le nombre des élus de moins de 35 ans est passé à 103, contre seulement 60 en 2015.

►► L'année à venir

En 2020, nous fêterons le 10^e anniversaire de la [résolution de l'UIP sur la participation des jeunes](#) qui a présidé au lancement du mouvement pour la jeunesse à l'UIP en 2010. L'UIP appelle tous les parlements à prendre ou à renouveler l'engagement d'agir en faveur d'une participation accrue des jeunes à la politique, et de multiplier les efforts en ce sens. L'Organisation encouragera l'engagement et l'action des parlements dans le cadre des Assemblées de l'UIP, de la Conférence mondiale des jeunes parlementaires, du Forum des jeunes parlementaires et de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Une nouvelle campagne sera lancée pour mobiliser les dirigeants autour de la participation des jeunes. En 2020, l'UIP poursuivra la formation des jeunes parlementaires afin de renforcer leurs compétences politiques aux niveaux mondial et national. Les jeunes parlementaires célébreront aussi le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour l'égalité des sexes, en mettant l'accent sur la participation politique des jeunes femmes.



OBJECTIF 7

Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

L'année 2020 marquant le début de la Décennie d'action pour atteindre les ODD et l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, il incombe plus que jamais aux parlements de prendre des mesures pour garantir la pérennité de la planète. En 2019, l'UIP a continué à promouvoir l'action parlementaire en faveur du programme de développement mondial, en mettant l'accent sur la mise en œuvre au niveau national, en insistant sur les aspects scientifiques et probants, et plus généralement en incitant les parlements à œuvrer à la réalisation des ODD.



Promouvoir la coopération parlementaire autour des ODD

C'est l'échelle régionale qui a continué d'être privilégiée par les Membres de l'UIP pour prendre connaissance des données les plus récentes, des expertises et des expériences des autres pays. Les cinq séminaires régionaux organisés en 2019 ont réuni quelque 300 parlementaires et membres du personnel de 68 parlements des régions Asie-Pacifique, Europe, Afrique et Caraïbes.

Chacun de ces séminaires, qui cherchait à combiner théorie et pratique, comprenait des visites de terrain pour mieux juger de la mise en œuvre de projets favorisant pérennité et prospérité. La lutte contre la pauvreté et les changements climatiques faisaient partie des préoccupations centrales, comme en attestent les visites organisées dans des provinces chinoises (Zhejiang, par exemple) ainsi que dans des zones côtières des Maldives exposées à l'érosion. Tous les participants sont convenus de la nécessité d'accroître les efforts de coopération entre pays voisins pour affronter ces problèmes.

Les présidents de parlements d'Asie du Sud ont participé à une quatrième réunion visant à resserrer les liens avec l'UIP pour mieux superviser l'action parlementaire relative aux ODD. Les parlements européens se sont à nouveau réunis, six mois seulement après une première réunion tenue en Israël en 2018, pour chercher à mettre l'innovation au service du développement durable, de la croissance économique et de la santé.

En 2019, les Parlements de la Sierra Leone, du Vanuatu et de la Serbie ont utilisé l'outil UIP-PNUD pour procéder à une auto-évaluation de leur mise en œuvre des ODD. Le Parlement de Trinité-et-Tobago a décidé d'axer le pôle régional des Caraïbes (qui sera mis en place dans le cadre du Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP) sur la réalisation de l'ODD 16.

Sur le plan international, à l'occasion du Forum politique de haut niveau annuel, qui s'est déroulé au Siège de l'ONU à New York, l'UIP a organisé de multiples activités portant sur la mesure des progrès des ODD. Ces événements ont attiré plus de 140 parlementaires représentant 50 parlements. Les parlementaires qui participaient au Forum ont ainsi pu débattre du thème principal de la session et échanger leurs expériences de mise en œuvre des ODD.

En amont du Forum, l'UIP avait réalisé une enquête sur la contribution des parlements à la préparation des examens nationaux volontaires de leurs pays respectifs. Cette enquête a mis en lumière la participation des parlements pour environ un tiers (34 %) des 47 pays qui ont présenté un rapport sur l'avancement des ODD en 2019. Ces chiffres sont similaires à ceux des trois dernières années.

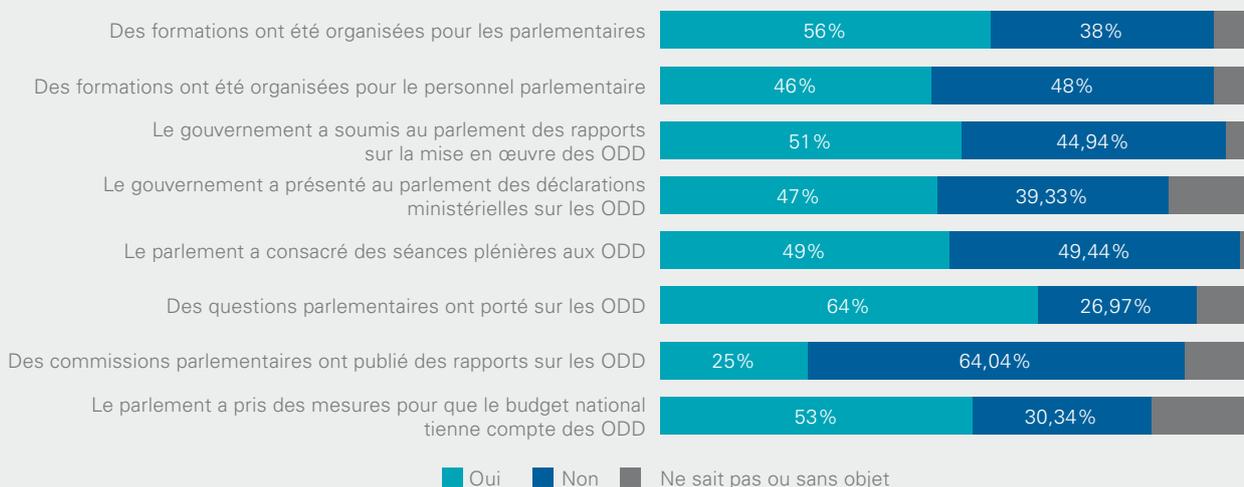
Chiffre-clé :

68

Nombre de parlements représentés aux séminaires de l'UIP sur les ODD en 2019.

Un contrôle médical dans un hôpital du Darfour occidental. © Photo ONU/Albert Gonzalez Farran

Activités parlementaires relatives aux ODD selon les résultats de l'enquête UIP



Une autre enquête de l'UIP, sur l'institutionnalisation des ODD dans les travaux des parlements, a donné des résultats mitigés. Il y a, certes, des exemples de bonnes pratiques, certains parlements ayant un rôle très actif, mais globalement les données recueillies montrent que la mise en œuvre des ODD reste en premier lieu l'affaire du gouvernement. L'UIP continuera à renforcer les capacités d'action des parlements au niveau des ODD. Elle continuera aussi à promouvoir le dialogue interparlementaire et les échanges de bonnes pratiques, ainsi qu'à recueillir et à diffuser des données probantes qui puissent servir de base aux lois, politiques et pratiques parlementaires.

Mobiliser les parlements en faveur d'un accès universel à la santé

À l'heure actuelle, moins de la moitié de la population mondiale bénéficie des services de santé nécessaires, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En octobre 2019, la 141^e Assemblée de l'UIP a adopté la première résolution parlementaire de niveau mondial sur la couverture sanitaire universelle (CSU). Cette résolution phare est l'aboutissement de longs efforts de mobilisation des parlements dans le monde entier. Elle appelle les parlements à prendre des mesures législatives et politiques pour atteindre la CSU d'ici 2030 et garantir à tout un chacun, sans discrimination, le droit d'accès à la santé publique.

En avril, à la 140^e Assemblée de l'UIP, le débat organisé sur la CSU a mis en lumière la nécessité de mise en place de services de santé axés sur la personne et exempts de toute discrimination. En mai, l'UIP a joint ses forces à celles de l'OMS pour organiser une présentation technique et un séminaire parlementaire dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la Santé. Les participants ont conclu que la volonté politique et le renforcement des institutions parlementaires étaient des éléments déterminants pour l'établissement de la CSU.

Dans ce cadre, l'UIP a défendu la perspective parlementaire à la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la CSU. L'Organisation a aussi travaillé au renforcement des partenariats en rejoignant la plateforme multipartite CSU2030 et en lançant un réseau (Legal Solutions Network) avec l'université Georgetown, l'OMS, ONUSIDA et le PNUD dans le but d'aider les décideurs à rédiger des lois, des règlements et des politiques qui réalisent la promesse de CSU.

S'agissant de la mise en œuvre de la résolution de l'UIP sur la CSU, le Groupe consultatif sur la santé de l'UIP a proposé d'assumer le rôle de point focal de la responsabilisation des parlements. Dans cette optique, dès 2020, le Groupe fera le point des mesures prises pour développer la couverture sanitaire à l'échelle nationale et formulera, sur cette base, des recommandations ciblées aux différents parlements nationaux.

Certains groupes de population requièrent une attention particulière en matière de CSU. En 2019, l'UIP a notamment poursuivi son action en faveur des femmes, des enfants et des adolescents. En collaboration avec le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) et d'autres partenaires, l'Organisation a réuni des parlementaires de 11 pays subsahariens, des chercheurs, des représentants de la société civile et des responsables gouvernementaux pour discuter des données sur l'inégalité en matière de santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent. Le rôle moteur de l'UIP dans ce domaine jouit d'une reconnaissance croissante : la Présidente de l'UIP siège au Groupe de pilotage de haut niveau de l'initiative *Chaque femme, chaque enfant* et le Secrétaire général au Comité exécutif du PMNCH.

Enfin, dans le cadre de l'action sur les facteurs déterminants de la santé, lors du Rassemblement mondial du mouvement SUN de renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition), le Secrétaire général de l'UIP, qui siège au Groupe principal de ce mouvement, a pris l'initiative en signant un engagement en faveur de la nutrition. Il s'agit d'inciter les gouvernements

L'impact de l'UIP

Les pouvoirs parlementaires au service de la santé

À la suite de l'adoption de la résolution de l'UIP sur la CSU, lors de la 141^e Assemblée de l'UIP, des délégués de Micronésie, de retour dans leur parlement ont proposé une résolution nationale pour faire de la santé la priorité numéro un de l'agenda politique du pays. Cette résolution, adoptée par le Parlement micronésien en novembre 2019, appelle le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour réaliser la CSU d'ici 2030 et constitue une première étape vers un programme global de CSU.

En novembre, en partenariat avec le Parlement ougandais, l'UIP a organisé une formation sur la défense de mesures budgétaires en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les participants – parlementaires et membres du personnel parlementaire – ont déterminé des points d'entrée pour soulever cette question pendant le processus budgétaire et pour élaborer des stratégies visant à mieux hiérarchiser l'allocation des fonds et à renforcer la fonction de contrôle des dépenses. Cette formation est tombée à point nommé pour permettre aux parlementaires ougandais de mettre en pratique les compétences qu'ils venaient d'acquérir au moment de la présentation du budget au parlement en janvier 2020, et de veiller à ce que les initiatives essentielles à la santé et au bien-être des femmes, des enfants et des adolescents soient correctement financées et mises en œuvre.

à adopter une approche multisectorielle de la nutrition et de veiller à l'allocation de financements adéquats à cette question. L'engagement souligne aussi l'importance de la prise en compte de la nutrition dans la CSU.

Intensifier les efforts en matière de changements climatiques

L'UIP est à l'écoute des demandes des parlements. C'est ainsi que l'Organisation a lancé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, dans le droit fil de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), une nouvelle série d'ateliers d'assistance technique sur les changements climatiques. En 2019, les Parlements du Zimbabwe, du Burundi et de la Zambie ont bénéficié d'ateliers de ce type, qui avaient pour but de les aider à trouver les meilleurs moyens de s'impliquer dans la mise en œuvre nationale de l'Accord de Paris. En plus des législateurs, des membres de l'exécutif – notamment des responsables de centres de liaison CCNUCC nationaux – ont participé aux ateliers, établissant le lien, essentiel mais souvent déficient, entre ces deux branches du pouvoir.

Durant l'atelier qui s'est déroulé au Zimbabwe, les parlementaires ont décidé d'étudier et de resserrer les mesures visant à collecter une taxe nationale sur le carbone. Au Burundi, les parlementaires ont pris conscience de leur important rôle de sensibilisation du grand public et de préconisation systématique de mesures pour lutter contre les changements climatiques et préserver la biodiversité.

En marge de la 25^e session de la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 25), l'UIP et le Parlement espagnol ont organisé une réunion parlementaire qui a rassemblé plus de 150 délégués de plus de 30 pays. Parlementaires et experts ont tous convenu que des mesures climatiques devaient être prises d'urgence et que les parlements avaient un rôle essentiel à jouer, de par leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle, pour transposer l'Accord de Paris dans les lois, politiques et mesures nationales, et pour demander aux gouvernements de rendre compte de leur action.

« L'UIP a un rôle déterminant, celui de rassembler les parlementaires et de faire en sorte qu'ils mettent en place les politiques qui permettront d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. [...] Je trouve fantastique que nous ayons la possibilité de nous réunir, grâce à l'UIP, grâce à nos parlements, pour nous mettre d'accord sur les objectifs de développement durable, nous mettre d'accord sur la manière de les réaliser, en veillant à ne laisser personne de côté, à assurer un avenir aux jeunes et aux démunis une voie pour sortir de la pauvreté. »

M^{me} Lisa Cameron
Parlementaire britannique

Au début de l'année 2019, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'UIP a publié [Les nuances du vert: présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires](#). Cette publication aide les parlementaires à appréhender la notion d'économie verte et les politiques de transition écologique à mettre en place.

Étude de cas

La mise en œuvre des ODD en Serbie

En juin, l'Assemblée nationale de Serbie a, pour la deuxième fois, utilisé l'outil d'auto-évaluation sur les ODD publié conjointement par l'UIP et le PNUD. En effet, le forum parlementaire serbe sur les ODD a décidé d'utiliser cet outil pour mesurer les progrès réalisés depuis la première auto-évaluation effectuée deux ans auparavant. L'occasion a également été saisie pour formuler des propositions de renforcement de la mise en œuvre des ODD dans le budget de l'année suivante. Ces propositions ont débouché sur des modifications du projet de loi de finances de la Serbie pour 2020.

►► L'année à venir

Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris et le début de la Décennie d'action pour atteindre les ODD, l'UIP prévoit d'intensifier les efforts de mobilisation politique autour d'un engagement parlementaire en faveur du programme mondial de développement. L'Organisation continuera à œuvrer en étroite collaboration avec ses partenaires de l'ONU de manière à fonder son action sur les découvertes scientifiques et les données les plus récentes. Elle s'efforcera de trouver des moyens concrets de réaliser les objectifs, notamment en trouvant des solutions d'ordre législatif et financier. Il s'agira en particulier de renforcer les capacités des parlementaires, de développer leurs connaissances et leurs compétences, de faciliter le dialogue et les échanges interparlementaires. La responsabilisation sera la préoccupation première et, dans cette optique, priorité sera donnée à l'obtention de résultats dans le domaine des services de santé pour tous, ce qui passe par la mise en œuvre de la résolution de l'UIP sur la CSU.



OBJECTIF 8

Comblent le déficit démocratique dans les relations internationales

La paix et le développement durable sont les deux sujets qui ont dominé les relations entre l'UIP et l'ONU en 2019, les parlementaires contribuant à relever la barre en matière de mise en œuvre et de sensibilisation. L'UIP a signé un accord avec deux organismes des Nations Unies dans le but de combler les déficits législatifs et de mobiliser l'action parlementaire pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. L'Organisation a obtenu que la réunion parlementaire annuelle sur les ODD acquière le statut de Forum parlementaire s'inscrivant dans le programme officiel du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et a joué un rôle de premier plan au Sommet des Nations Unies sur les ODD. Du point de vue politique, l'UIP et les parlements ont fait d'importants progrès en étant officiellement invités par l'ONU à apporter leur contribution à des négociations importantes et de grands événements sur l'égalité des sexes, la participation des jeunes et la couverture sanitaire universelle. Sur le terrain, l'UIP a également contribué à resserrer les liens entre les équipes de pays de l'ONU et les parlements nationaux dans le cadre des principaux processus de développement et de maintien de la paix.





Permettre aux parlementaires de s'exprimer à l'ONU

Quand il s'agit d'obtenir des résultats auprès de l'ONU, le statut n'est pas anodin. L'UIP a remporté une grande victoire cette année en obtenant que la réunion régulière tenue chaque année dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable soit reconnue comme un Forum parlementaire à part entière. Cette dénomination, d'un statut plus élevé, n'est accordée qu'à une poignée des centaines d'événements connexes qui se déroulent dans ce cadre. Le rôle des parlements et des parlementaires gagnera ainsi en visibilité lors de ce Forum politique qui est le principal mécanisme mondial de reddition des comptes en matière d'ODD.

Le Forum parlementaire de 2019 a réuni plus d'une centaine de parlementaires qui ont débattu de la croissance des inégalités et de l'engagement des parlements vis-à-vis des ODD. Les résultats de l'enquête annuelle sur la participation parlementaire aux examens nationaux volontaires ont été analysés. S'il apparaît qu'il reste encore du chemin à parcourir aux parlements pour contribuer efficacement à ces examens lors du Forum politique, le nombre croissant des parlements qui y participent est un signe positif de leur appropriation par les parlementaires. De nombreux parlementaires présents à New York pour le Forum politique ont également participé à l'atelier organisé par l'UIP et le PNUD sur l'outil que les deux organisations ont conjointement élaboré pour favoriser l'institutionnalisation des ODD au parlement.

En mars, l'UIP et ONU Femmes ont organisé la réunion parlementaire qui se tient régulièrement à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme à New York, dans le droit fil de l'objectif stratégique de l'UIP relatif à l'égalité des sexes et au respect des droits des femmes. Cette réunion était axée sur la façon dont la protection sociale, les services publics et les infrastructures bénéficient aux femmes et aux filles. L'UIP a également travaillé avec d'autres partenaires à l'organisation de trois événements connexes sur la violence faite aux femmes, les femmes dans le processus décisionnel et les femmes en politique.

En juin, l'UIP et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont organisé à Genève un séminaire à l'intention des membres de commissions parlementaires des droits de l'homme. Il y a été question de l'engagement des parlements en matière des droits de l'homme et de leur participation aux travaux des mécanismes pertinents de l'ONU.

L'impact de l'UIP

En 2019, grâce à l'action de l'UIP, trois résolutions des Nations Unies ont mis en lumière le rôle des parlements.

Le Conseil économique et social (ECOSOC) a adopté une résolution intitulée *Assistance technique fournie par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le domaine de la lutte contre le terrorisme* qui reconnaît explicitement « le rôle important que peuvent jouer les parlements dans l'action menée pour prévenir et combattre le terrorisme et éliminer les conditions propices à celui-ci ». Cette résolution reconnaît également « l'intérêt du partenariat établi à cet effet entre l'Union interparlementaire, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Bureau de lutte contre le terrorisme ».

Deux résolutions de l'Assemblée générale ont appelé l'UIP à participer à une réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle en septembre 2019, et à une réunion de haut niveau à l'occasion du 25^e anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en septembre 2020. Ces deux textes appellent également les parlementaires à participer aux consultations multipartites.

Avec 179 Parlements membres, l'UIP
approche de l'universalité. © UIP

Pour la Journée internationale de la démocratie (le 15 septembre), l'UIP a organisé une manifestation en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et International IDEA. Autour du thème *L'inclusion et la participation, deux fondements de la démocratie*, les participants ont réfléchi à la façon dont les processus décisionnels ne prenant pas en compte la totalité des citoyens et des collectivités (notamment les personnes en insécurité économique) risquent d'aggraver les inégalités de revenus et de richesses, de responsabiliser les individus et d'alimenter le ressentiment contre les institutions démocratiques.

En phase avec sa politique visant à encourager la participation des parlementaires aux réunions de haut niveau de l'ONU, l'UIP a veillé à en informer les parlements, contribuant ainsi à accroître la présence de parlementaires aux grandes conférences de l'ONU dans le cadre des délégations nationales.

Représenter l'UIP dans les forums des Nations Unies

L'UIP a fait des déclarations lors de la session de la Commission de la condition de la femme, de la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle, de la réunion ministérielle de la Conférence sur les changements climatiques (COP 25), de la réunion ministérielle du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations et d'autres réunions.

En avril, une délégation de jeunes parlementaires de l'UIP a participé au Forum de la jeunesse de l'ECOSOC. Autour du thème Des jeunes autonomes, impliqués et égaux, le Forum s'est penché sur l'inclusion en tant que facteur d'autonomisation des jeunes et d'avancée de la réalisation des ODD.

C'est néanmoins le Sommet des ODD qui, pour l'UIP, a été le plus important des événements organisés par l'ONU. À cette occasion, les chefs d'État se sont réunis pour passer en revue les progrès accomplis et s'engager à « accélérer » le rythme au cours de la décennie qui nous sépare de la date butoir de 2030. La Présidente de l'UIP était la seule représentante d'un parlement invitée à participer à l'une des sept tables rondes du Sommet sur la « localisation des ODD ». Cette table ronde était réservée à un petit groupe de chefs d'État et un haut représentant de l'ONU.

« Les parlements sont responsables de la mise en place des lois nationales qui intègrent les programmes mondiaux, fixent les priorités nationales et octroient les budgets. Ce sont les parlements nationaux qui transposent les programmes mondiaux au niveau national. Par conséquent, s'ils ne sont pas pleinement engagés dans la mise en œuvre des ODD, ceux-ci n'ont aucune chance d'être réalisés. »

Gabriela Cuevas Barron
Présidente de l'UIP, lors de la table ronde sur la localisation des ODD



La Présidente de l'UIP, Gabriela Cuevas Barron. © UIP/Miriam Sangiorgio

Contribuer au multilatéralisme

Événement conjoint de l'UIP et de l'ONU, l'Audition parlementaire aux Nations Unies 2019 s'est tenue en février à New York. Les plus de 200 parlementaires présents ont entendu la Présidente de la 73^e session de l'Assemblée générale ainsi que le Secrétaire général de l'ONU. Sous le titre *La réponse parlementaire aux nouveaux défis du multilatéralisme*, l'audition a contribué à nourrir les réformes de l'ONU en cours, en particulier en ce qui concerne les fonctions onusiennes de prévention des conflits et de maintien de la paix. Plus généralement, l'audition a porté sur les raisons du scepticisme croissant vis-à-vis du multilatéralisme et sur la façon dont les parlementaires pouvaient y remédier.

Le rapport de l'Audition parlementaire, diffusé à l'Assemblée générale, contenait d'intéressantes réflexions sur le débat relatif à l'avenir du multilatéralisme et de l'ONU qui marquera le 75^e anniversaire de cette organisation en 2020.

Étude de cas

Renforcement des liens entre les parlements et les équipes de pays des Nations Unies

L'UIP a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement de l'ONU à New York dans le cadre d'un remaniement complet du système des Nations Unies pour le développement. L'UIP a ainsi obtenu que la définition d'emploi des coordonnateurs résidents fasse mention de la collaboration avec les parlements. De fait, en novembre 2019, la réunion mondiale annuelle des coordonnateurs résidents des Nations Unies a donné lieu à des discussions sur la façon de rendre mutuellement fructueuse la collaboration de terrain entre l'ONU et les parlements, dans le cadre des processus clés du développement et du maintien de la paix.

Poursuivre les travaux de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies

La première réunion de la Commission, qui s'est tenue dans le cadre de la 140^e Assemblée de l'UIP, a permis aux parlementaires d'échanger de bonnes pratiques pour mettre en œuvre les ODD et s'assurer de leur prise en compte dans les budgets et la législation nationale. L'accent a été mis sur les principaux thèmes du Forum politique de haut niveau pour le développement durable : l'ODD 10 (l'inégalité dans les pays et d'un pays à l'autre) et l'ODD 16 (des sociétés pacifiques et ouvertes pour assurer le développement durable, l'accès à la justice et la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous).

Lors de la 141^e Assemblée, la Commission a axé son travail sur le respect du droit international dans le cadre de la Charte des Nations Unies et des autres textes pertinents. Elle a également étudié les résultats de la nouvelle enquête réalisée par l'UIP sur les relations entre les parlements et l'ONU, le but étant de renforcer le rôle des parlements dans la mise en œuvre des accords internationaux et d'aider les parlements à demander des comptes aux gouvernements sur les décisions qu'ils prennent à l'ONU.

Collaborer avec l'Organisation mondiale du commerce

La Conférence parlementaire sur l'OMC, initiative conjointe de l'UIP et du Parlement européen, a apporté sa contribution au Forum public 2019 de l'OMC, par le biais d'une réunion-débat parlementaire sur le commerce électronique et la nouvelle génération d'accords commerciaux. Figuraient parmi les intervenants : M. J. Mudenda, Président de l'Assemblée nationale du Zimbabwe, Mme Marie-Pierre Vedrenne, Parlementaire européenne, et Mme Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED.

Les 80 participants, dont 35 parlementaires, ont débattu de la façon dont les parlements peuvent créer un environnement propice au commerce électronique tout en favorisant les objectifs ambitieux de la nouvelle génération d'accords commerciaux. Ils se sont également penchés sur les relations entre valeur ajoutée et utilisation de données sur les marchés numériques. Ils ont souligné l'importance de maintenir un système commercial multilatéral et de développer les capacités des plus petits pays à défendre leurs intérêts dans les négociations commerciales.

►► L'année à venir

L'année 2020 sera marquée par le Sommet ONU75 organisé en septembre pour célébrer le 75^e anniversaire de l'ONU. La déclaration finale de ce sommet définira l'avenir du multilatéralisme au sein d'un système des Nations Unies rénové. L'UIP appellera les parlements et les parlementaires à contribuer à ce processus, notamment en participant à une enquête mondiale sur les priorités des décisionnaires et des citoyens, et en organisant des débats avec les électeurs. L'UIP s'efforcera aussi d'obtenir que le rôle des parlements soit clairement mentionné dans la déclaration finale du Sommet ONU75.

L'année 2020 donnera également lieu à une nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP. Cette résolution fournira aux États Membres de l'ONU une nouvelle occasion de faire le point sur les dimensions politiques et opérationnelles de la relation entre l'UIP et l'ONU.

Devenir une organisation universelle

Membres (179)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras*, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie*, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée*, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Membres associés (13)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants (AIP CEI), Assemblée législative est-africaine (EALA), Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la mer Noire, Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes (PARLATINO).

* Les droits du Honduras, de la Mauritanie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été suspendus en raison d'un arriéré de contribution supérieur à trois ans (Membres non participants).

Association des Secrétaires généraux des Parlements

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) réunit les Secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. Elle étudie le droit parlementaire, les procédures, pratiques et méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures propres à instaurer une coopération entre les services des divers parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP : le Président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP. L'ASGP assiste l'UIP sur des sujets relevant de la compétence de l'Association. Les études de l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires donnent lieu à des échanges réguliers avec l'ASGP qui y apporte son concours.

Sous la présidence de M. Philippe Schwab, Secrétaire général du Conseil national suisse, l'ASGP a collaboré étroitement avec l'UIP en 2019.

Les Secrétaires généraux sont activement impliqués dans le fonctionnement du [Centre pour l'innovation au parlement](#). Lors de chaque Assemblée, l'ASGP contribue à l'organisation de réunions des différents pôles du Centre, ainsi que de réunions de coordination avec les Secrétaires généraux des parlements qui les hébergent. L'ASGP a un statut officiel d'observateur au Comité de pilotage qui dispense des conseils stratégiques au Centre sur les moyens de favoriser l'innovation au parlement.

Les Secrétaires généraux ont, cette année encore, aidé à élargir l'utilisation et l'application des [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#). L'ASGP a notamment activement contribué, par des contenus et des commentaires, à l'élaboration du Guide sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements qui vise à promouvoir la mise en œuvre de ces principes.

L'UIP et l'ASGP ont organisé conjointement une consultation préliminaire au Rapport parlementaire mondial de 2021, à la 141^e Assemblée, en octobre 2019. Le débat a porté sur les aspects et les points suscitant des préoccupations en lien avec la place et le fonctionnement du parlement. Il a débouché sur l'idée que le prochain Rapport parlementaire mondial porterait sur la participation du public aux travaux des parlements. Des recherches seront menées sur ce sujet en 2020, en coopération avec l'ASGP.

Les membres de l'ASGP ont aussi régulièrement apporté leur aide à de nombreux projets de renforcement des capacités parlementaires exécutés par l'UIP en 2019 et ont prêté leur concours aux recherches de l'UIP sur les mesures propres à combattre la violence à l'égard des femmes au parlement.

Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?

L'action de l'UIP en faveur de la paix, de la démocratie et du développement durable est financée principalement par ses Membres et Membres associés. L'Organisation reçoit également un volume croissant de contributions volontaires de gouvernements, d'agences de développement, d'organismes des Nations Unies et de fondations.

Plusieurs accords de financement pluriannuels engageant des donateurs étaient en vigueur en 2019. Ces donateurs sont notamment l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Union européenne, Irish Aid, Worldwide

Support for Development et les gouvernements de l'Angola, du Bangladesh, du Bénin, de la Chine, des Émirats arabes unis, de la Micronésie et du Qatar. Les partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier avec le PNUD, l'OMS, le BLT, l'ONUDC et ONU Femmes, soutiennent divers programmes nationaux. La République de Corée a continué d'apporter son aide à l'UIP en détachant auprès d'elle des chercheurs de haut niveau.

L'UIP reste déterminée à attirer davantage de contributions volontaires pour atteindre les objectifs de sa Stratégie.

Réunions spécialisées de l'UIP en 2019



158^e session du Comité des droits de l'homme des parlementaires
29 janvier – 8 février 2019
Genève, Suisse

Première réunion du Comité préparatoire de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement
8 et 9 février 2019
Genève, Suisse

[Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies](#)
21 et 22 février 2019
New York, États-Unis

[Conférence régionale UIP-ONU pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord: le rôle des parlementaires face à la menace des combattants terroristes étrangers et aux défis connexes](#)
26-28 février 2019
Louxor, Égypte

[Réunion parlementaire à l'occasion de la 63^e session de la Commission de la condition de la femme](#)
13 et 14 mars 2019
New York, États-Unis

Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire (pour participants anglophones)
14-17 mai 2019
Genève, Suisse

[Séance d'information technique – De l'engagement à l'action: les parlements font avancer le programme de la CSU](#)
23 et 24 mai 2019
Genève, Suisse

[Deuxième séminaire régional sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour les Parlements de la région Asie-Pacifique](#)
27 et 28 mai 2019
Oulan-Bator, Mongolie

[Séminaire régional sur la réalisation des Objectifs de développement durable pour le Groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP](#)
5 et 6 juin 2019
Lisbonne, Portugal

[Quatrième Séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable: promotion des échanges interparlementaires en vue d'une réalisation plus efficace des ODD](#)
12-14 juin 2019
Beijing, Chine

[Conférence régionale UIP-ONU pour les pays de la région du Sahel: L'engagement des parlements dans la lutte contre le terrorisme et les conditions propices au terrorisme dans la région du Sahel](#)
12-14 juin 2019
Niamey, Niger

[Engagement parlementaire dans le domaine des droits de l'homme: identification des bonnes pratiques et des possibilités d'action](#)
24-26 juin 2019
Genève, Suisse

[Légiférer en faveur de l'égalité des sexes: éliminer la discrimination et la violence sexiste d'ici 2030](#)
26 juin 2019
Genève, Suisse

La convention CEDEF: 40 ans de promotion et d'autonomisation des femmes
8 juillet 2019
Genève, Suisse

[#PasDansMonParlement – Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires](#)
10 juillet 2019
Genève, Suisse

[Forum parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2019 et réunions connexes](#)
13-18 juillet 2019
New York, États-Unis

Quatorzième Colloque de parlementaires et de spécialistes des questions parlementaires
27 et 28 juillet 2019
Wroxtton, Royaume-Uni

[Quatrième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la réalisation des Objectifs de développement durable](#)
1^{er} et 2 septembre 2019
Malé, Maldives

[Sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires](#)
9 et 10 septembre 2019
Asunción, Paraguay

[Séminaire régional sur les parlements et la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU à l'intention des parlements des États insulaires du Pacifique](#)
19 et 20 septembre 2019
Wellington, Nouvelle-Zélande

[Atelier de renforcement des capacités sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pour le Groupe Asie-Pacifique](#)
30 septembre - 3 octobre 2019
Kuala Lumpur, Malaisie

Quarante-quatrième session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC
7 octobre 2019
Genève, Suisse

[Session parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC](#)
9 octobre 2019
Genève, Suisse

[Sixième Sommet des présidents de parlement du G20](#)
4 novembre 2019
Tokyo, Japon

[Préparer l'avenir pour tous : justice climatique et consolidation de la paix - Un événement de la Semaine de la paix de Genève](#)
6 novembre 2019
Genève, Suisse

[Conférence parlementaire régionale pour l'Afrique - Apporter des réponses globales à la situation des réfugiés : pour des approches parlementaires efficaces](#)
11-13 novembre 2019
Midrand, Afrique du Sud

Deuxième réunion du Comité préparatoire de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement
18 et 19 novembre 2019
Genève, Suisse

[Séminaire de leadership](#)
25-28 novembre 2019
Mexico, Mexique

[Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire \(pour participants hispanophones\)](#)
27 et 28 novembre 2019
San José, Costa Rica

[Deuxième Séminaire régional à l'intention des parlements des Caraïbes : Renforcer l'action parlementaire en faveur des Objectifs de développement durable](#)
5 et 6 décembre 2019
Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago

[Réunion parlementaire à l'occasion de la 25^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP 25\)](#)
10 décembre 2019
Madrid, Espagne

Résultats financiers

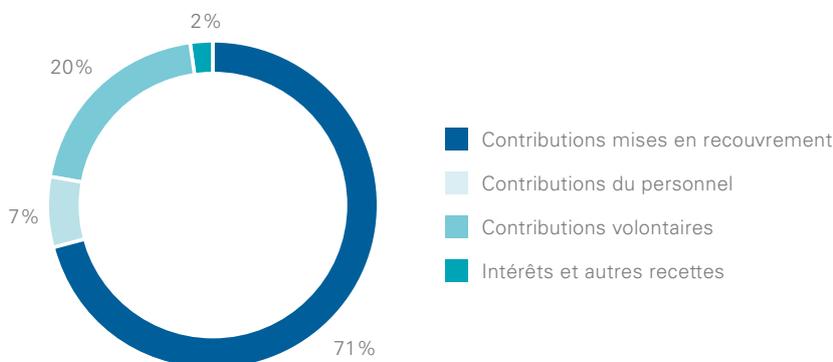
Financement

L'UIP est financée principalement par les contributions annuelles des Parlements membres. Les autres sources de recettes sont les contributions du personnel, les commissions prélevées sur les dépenses d'appui aux programmes, les intérêts, les revenus des placements et le produit de la location de salles. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l'UIP ne comptabilise plus dans l'état des résultats financiers l'élément « Contributions du personnel » comme recette ou comme dépense mais l'utilise à des fins budgétaires.

Par ailleurs, l'UIP sollicite de donateurs bilatéraux et multilatéraux des contributions volontaires qui servent à financer des projets et activités de coopération technique. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif de ces recettes en 2019 (qui inclut les contributions du personnel à des fins de comparaison de dépenses).

Recettes de l'UIP par source (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Contributions mises en recouvrement	10 526 650	71%
Fonds de roulement	0	0%
Contributions du personnel	1 057 109	7%
Contributions volontaires	3 011 285	20%
Intérêts et autres recettes	207 932	2%
Total des recettes	14 802 977	

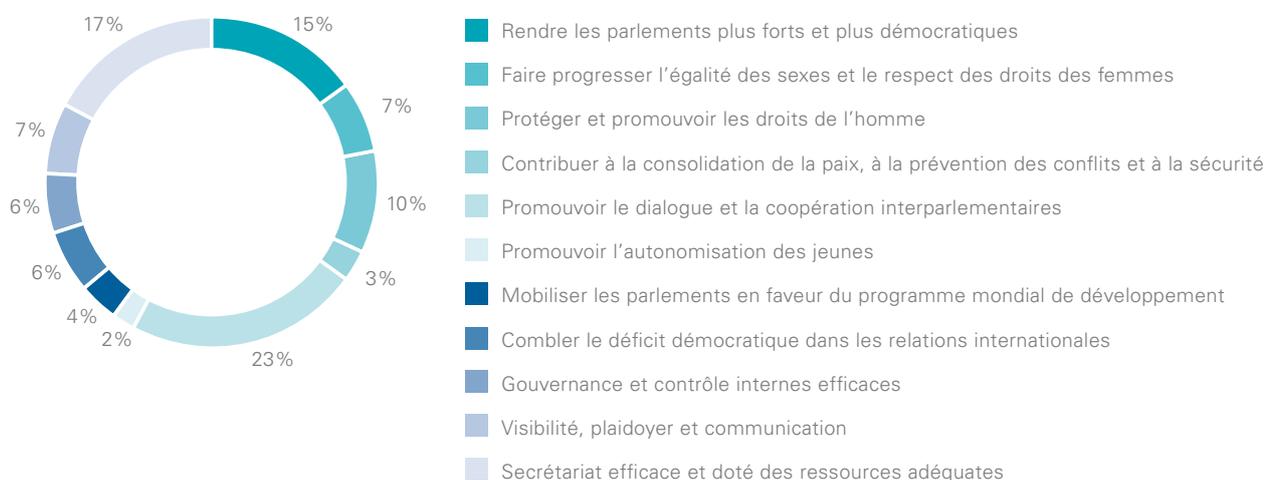


Dépenses

Les dépenses de l'UIP sont affectées à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation. On trouvera dans le tableau suivant la ventilation de ces dépenses par objectif stratégique (les contributions du personnel y figurent à des fins de comparaison).

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)

	CHF (Francs suisses)	%
Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	2 195 939	15%
Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	963 847	7%
Protéger et promouvoir les droits de l'homme	1 408 501	10%
Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	508 004	3%
Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	3 384 267	23%
Promouvoir l'autonomisation des jeunes	251 659	2%
Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement	651 607	4%
Comblers le déficit démocratique dans les relations internationales	889 351	6%
Gouvernance et contrôle internes efficaces	916 532	6%
Visibilité, plaidoyer et communication	958 429	7%
Intégration du genre et approche fondée sur les droits	271	0%
Secrétariat efficace et doté des ressources adéquates	2 505 228	17%
Autres charges et suppression	-110 673	0%
Total des dépenses	14 522 963	



États financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle pour 2019 sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) selon une comptabilité d'exercice pour une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible. Ils sont contrôlés chaque année par le vérificateur extérieur des comptes mandaté par le Comité exécutif. Le vérificateur extérieur des comptes, qui fait partie d'un organisme national du type de la Cour des comptes, vient actuellement du Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse.

C'est le huitième exercice pour lequel les états financiers de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle sont regroupés et établis en conformité avec les Normes IPSAS.

De plus amples informations sur les finances de l'UIP, notamment sur ses états financiers et ses budgets consolidés annuels, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ipu.org/fr/propos-de-luip/structure-et-gouvernance/secretariat/budget-et-finances>

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État de la situation financière au 31 décembre 2019 en CHF (Francs suisses)

	2019	2018
Actifs		
Actifs courants		
Encaisse	14 483	13 658
Liquidités sur comptes courants	4 746 575	4 080 445
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	392 773	335 638
Dépôts à terme et comptes d'épargne	4 738 919	4 738 877
Total des liquidités et équivalents	9 892 751	9 168 618
Compte des sommes à recevoir		
- des Membres	805 643	872 329
- des donateurs	3 923 433	403 100
- Remboursements d'impôts	52 313	75 207
- Autres	17 704	53 046
Sous-total des comptes à recevoir	4 799 093	1 403 682
Placements	6 945 168	7 243 100
Autres actifs courants	85 749	180 100
Sous-total des actifs courants	21 722 760	17 995 500
Actifs non-courants		
Actifs immobilisés		
- Bâtiment et terrain	8 029 536	8 237 189
- Mobilier	17 510	24 298
- Equipement général	43 633	59 033
- Matériel informatique	71 248	79 268
- Véhicules	4 575	10 675
	8 166 503	8 410 464
Actifs incorporels	252 332	246 787
Sous-total des actifs non courants	8 418 835	8 657 251
Total de l'actif	30 141 595	26 652 751

2019

2018

Passif

Compte des sommes à payer et des charges à payer	343 077	217 062
Avances de Membres	268 467	337 639
Recettes comptabilisées d'avance	5 492 408	1 554 798
Emprunts	189 600	189 600
Total du passif courant	6 293 552	2 299 099
Emprunts à long terme	4 992 470	5 120 998
Caisse de prévoyance fermée	11 958 951	12 306 973
Autres avantages des employés	1 431 981	1 517 019
Total du passif non courant	18 383 401	18 944 990
Total du passif	24 676 953	21 244 089

Actif net

Fonds réservés	437 909	431 683
Gain/perte actuarielle comptabilisée dans les actifs nets	-4 262 739	-3 787 393
Solde accumulé (Fonds de roulement après contribution)	9 289 478	8 764 378
Actif net	5 464 647	5 408 668

Publications de 2019

Guide

- [Éliminer le travail forcé : Guide à l'usage des parlementaires N° 30](#)

Rapports

- [Rapport d'activité de la présidence de l'UIP : évaluer la première moitié du mandat 2017-2020 à l'aune des activités menées](#)
- [Les nuances du vert : présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires](#)
- [Les femmes au parlement en 2018 : regard sur l'année écoulée](#)
- [Rapport annuel d'activités de l'Union interparlementaire : 2018](#)

Publications de référence

- [L'UIP en bref](#)
- [Les droits de l'homme en bref](#)
- [L'égalité des sexes en bref](#)

Lignes directrices

- [Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements](#)

Infographies

- [Les femmes en politique : 2019](#)
- [Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2019](#)

Collections de l'UIP

L'UIP a sept collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles [ici](#).

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les parlementaires ayant pour fonction de préparer des lois et des politiques, les **guides** à leur usage sont conçus pour leur donner une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des informations de base, des conseils de mise en œuvre et des exemples d'autres pays, définissent les concepts clés et exposent les bonnes pratiques.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **publications de référence** sont destinées à guider l'aide au développement des parlements.

Les **lignes directrices** reportent l'attention de l'analyse vers les solutions. Elles aident les parlements et leur offrent les outils nécessaires pour mettre de l'ordre dans leurs propres institutions.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Copyright © Union interparlementaire, 2020

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6763

Original : Anglais
Traduction : Françoise Wirth
Maquette et mise en pages : Philippe Boisson
Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

130

ans d'action
en faveur des
parlementaires

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Suivez-nous sur ipu.org et

